



FuturWest

le futur est notre passion

*le futur est notre passion
le futur est notre passion
notre passion
le futur est notre passion*



Sommaire

Nouvelles du Groupe Futurovest	02
Index des thèmes des numéros 001 à 043	03
Envoi n°01 : Le Dragon et la Lune	05
Envoi n°02 : L'Internet et l'inactivité	07
Cogito n°01 : Petite pêche & Pêche artisanale	08
Cogito n°02 : Syndicalisme européen 2025	10
Mémoires du futur	20
Bibliographie, Web...	58

Le futur n'est pas la poubelle du présent

Plusieurs textes de réflexion de fond sont en préparation dans l'entourage du **Groupe Futurovest**, notamment via son Institut de Recherches Prospectives. Les lecteurs habituels de la revue **FuturWest** ont pu se rendre compte que nous accueillons dans nos colonnes des points de vue très divers, y compris sur des sujets ou des concepts avec lesquels nous ne sommes pas forcément d'accord.

Le pluralisme et les vrais débats sont à ce prix ... et bienvenus.

Si vous êtes intéressé(e) par une proposition d'article, contactez-nous.
contact@futurovest.com

La revue futurWest est une publication du Groupe FUTUROVEST

Éditée par Futurovest Sarl, Propriétaire de la marque FuturWest

au capital de 40000€ SIRET : 409 769 908 00016

3 Boulevard Cosmao Dumanoir 56100 Lorient

Tél. 33 (0)2 97 64 53 77 Fax 33 (0)2 97 64 43 71

Direction de la Publication : liam.fauchard@futurovest.com

conception graphique : www.leschahuteurs.com

ISSN 1633 1060 / Dépôt légal : Troisième trimestre 2012

Colloque à venir

- **Vendredi 28 septembre 2012, à Lorient, au Palais des Congrès**
Colloque « *Ruptures mondiales 2030 – 2050* »
Trois tables-rondes avec douze intervenants.
Soirée dînatoire musicale avec le Groupe ARZ NEVEZ
Documentation complète et bulletin d'inscription sur www.futuroouest.com

Publications

- « *Conduire une démarche de prospective territoriale* »
Liam FAUCHARD & Philippe MOCELLIN – L'Harmattan 2009
La version courte numérique « *Manuel de Lorient* » est accessible gracieusement sur le site www.futuroouest.com
- « *Démocratie participative : progrès ou illusions ?* »
L'Harmattan 2012
- « *Liberté, mobilité, prospérité* » - « *Orgueil et climat* »
Les textes de Liam FAUCHARD sont en ligne sur www.global-local-forum.com

Formations

- Initiation à La Démarche Prospective - Vendredi 26 Octobre 2012 à Lorient.

Agenda

- Se reporter au site www.futuroouest.com

INDEX des NUMEROS 001 à 043

(Une) Agriculture socialement acceptable	N°006	2003
Allocation universelle & Développement durable	N°019	2006
Associations : quelles perspectives ?	N°003	2002
(L') Association, un espace démocratique ?	N°021	2007
Artisanat 2030	N°017	2006
Artisanat 2030 (Bis)	N°041	2012
Babel is back (penseurs vs croyeurs)	N°042	2012
(La) Banque de demain	N°020	2006
Bioinformatique et décryptage des génomes	N°027	2008
Capitalisme (DD, dernier avatar du)	N°032	2009
Climat, la grande erreur	N°033	2010
(Le) Clonage, un enjeu de société	N°005	2003
Collectivités Locales (Futur des)	N°015	2005
Commerce 2030	N°031	2009
(La) Communication scientifique et technique	N°030	2009
Démocratie for ever	N°014	2005
Démographie, fécondité, prospérité	N°041	2012
Désurbanisation	N°013	2005
2055, Le colloque de Carnac	N°004	2002
Développement Durable dernier avatar du Capitalisme	N°032	2009
Dévolutions britanniques et la question anglaise	N°012	2004
Economie présentielle (résidentielle)	N°029	2009
Energies et électricité en Europe	N°040	2011
Mais à quoi peut bien servir une Entreprise	N°015	2005
(Le) Fédéralisme en question	N°007	2003
Le 21e siècle sera féminin (Malraux : l'anti-prophétie)	N°036	2010
Ferroviaire : la transversale européenne	N°018	2006
Forêt au futur : Canada & France	N°011	2004
Identité et Mobilité	N°030	2009
(Redessiner) Industrie Agro – alimentaire bretonne	N°000	2001
Elargir la focale en locale (Journalisme)	N°037	2011
Libertés & Sécurités / Sécurités & Libertés	N°033	2010
Localisation des entreprises et développement territorial	N°010	2004
Logement, la grande question ...	N°039	2011
Mars 2035 (Destination privilégiée de l'exploration spatiale)	N°038	2011
Mobilité et Identité	N°030	2009
Orgueil & climat	N°041	2012
Petite pêche & pêche artisanale	N°043	2012
Pêcheurs responsables	N°022	2007
Pétrole : poker menteur	N°042	2012
Poésies 2035	N°034	2010
Population, Urbanisation, Pollution	N°026	2008
(Les) Port bretons et la Bretagne	N°023	2007

INDEX des NUMEROS 001 à 043

Post-salariat 2020 ou jamais	N°008	2003
Pouvoirs politiques et hiérarchie enchevêtrée	N°009	2004
Prospective et futurologie	N°024	2007
Prospective et psychanalyse	N°025	2008
Référendums européens (France – Irlande – Pays Bas)	N°029	2009
Renversement éco-financier (Le grand)	N°034	2010
Retraites, la vraie question	N°001	2002
Science & Littérature	N°031	2009
(Vers un) Small Business Act européen	N°006	2003
Syndicalisme européen 2025	N°043	2012
Télécommunications (Futur des)	N°016	2005
Tourisme 2030	N°035	2010
Urbanisme, Aménagement et Développement Durable	N°028	2008
Villes (La fin des)	N°002	2002

NOTA = Du N°00 au N°18, la revue fut « papier ». Les textes présentés dans cet index sont disponibles au siège de FUTUROUEST. => contact@futuroouest.com
Envoi de photocopie gratuite à une adresse postale.



LE DRAGON ET LA LUNE

Depuis le nouvel an chinois, le 23 Janvier 2012 du calendrier grégorien, puis depuis le zodiaque chinois du 03 Février qui a suivi, les Chinois – et ceux qui les accompagnent – sont entrés dans l'année du Dragon.

Si le symbole du Dragon est bien celui du Pays de Galles, celui-ci n'a aucune prétention spatiale ; en revanche, la Chine oui. Son programme spatial amorcé avec ténacité et planification depuis le début du 21e siècle suit un cours inexorable, en tout cas jusqu'à maintenant.

Depuis 1999 et le premier vol (inhabité) de Shenzou, les étapes se sont succédées avec succès, que ce soit l'envoi de « taïkonautes » (astronautes) dans l'espace à plusieurs reprises, puis le rendez-vous et l'assemblage de deux véhicules spatiaux – le test du rendez-vous spatial -, puis la sortie extravéhiculaire d'un astronaute... Les étapes qui sont d'ores et déjà programmées pour la période 2012 – 2022 portent sur deux grands aspects de la conquête de l'espace : l'assemblage en orbite terrestre d'une station spatiale permanente et l'installation sur la Lune d'une base avec une utilisation de longue durée.

La première ferait de la Chine un cas unique dans l'histoire spatiale car sa station serait d'une part concurrente de l'ISS actuellement en service, mais surtout, certes bénéficiant des expériences passées, elle serait construite et mise en activité dans un temps record. Rappelons que l'assemblage de l'ISS [International Space Station] a pris près de vingt ans et la collaboration d'entreprises de pays différents comme les USA, la Russie, le Japon, l'Union Européenne, etc. Il est donc aussi parfaitement compréhensible que les Chinois s'intéressent de près aux matériaux et procédés de l'industrie spatiale développés par des entreprises européennes comme EADS Astrium, Thalès, ou américaines comme Lockheed Martin..., qui permettent de résister aux rigueurs de l'environnement de l'espace extra-terrestre et de mener des missions de longues durées.

La seconde serait également un exemple singulier. En effet, les USA ont abandonné la Lune dans les années 1970 et les orientations décidées par le Président G.W. Bush pour y revenir sérieusement ont été abandonnées par l'administration Obama, même si les tractations et lobbying divers se poursuivent en coulisses. Il n'empêche, le programme lunaire chinois est ambitieux et, outre l'acquisition de connaissances approfondies sur notre satellite, il vise ni plus ni moins qu'à y exploiter l'hélium3 qui s'y trouve en quantités abondantes. Cet isotope de l'hélium, présents sur Terre en infimes quantités, est estimé pour 2,5 Mt sur la notre satellite naturel. Or, quarante grammes de cet isotope – qui pourra être utilisé dans les centrales à fusion nucléaire du futur avec l'avantage qu'il ne produit aucun déchet radioactif – suffit à fournir l'énergie dont un Terrien a besoin durant toute sa vie (par extrapolation, donc l'énergie ad hoc pour 50 milliards de Terriens durant un siècle). L'extraction et l'acheminement vers la Terre ne sera pas simple, mais on comprend que les Chinois aient envie d'y rêver.

Pour la base permanente sur la Lune, les chercheurs de l'Empire du Milieu s'intéressent de près aux travaux de la firme Bigelow Aerospace fondée par un milliardaire issu du monde de l'hôtellerie, Robert Bigelow. Cette société œuvre ardemment sur un projet de construction de base permanente lunaire à partir de modules gonflables.

Enfin, malgré l'échec de la sonde russe Phobos-Grunt dans laquelle l'agence spatiale chinoise [CNSA = China National Space Administration] était impliquée, les Chinois ont annoncé qu'ils ne perdaient pas de vue l'arrivée de l'homme sur la Planète rouge. Après la Lune, les Chinois veulent Mars ? Quel dragon !

Phil SHANAHAN / Avril 2012

Références

- Denis Borel – *La Chine, un empire très céleste* – Dunod
- F.J. Dyson – *La vie dans l'Univers* – Gallimard
- J-F. Pellerin – *50 inventions tombées du ciel* – L'esprit du livre
- *Espace & Exploration* – www.espace-exploration.com

Complément de Juillet 2012

Le laboratoire habitable Tiangong-1 (*Fin Septembre 2011*) a inauguré la deuxième étape du Projet prioritaire 921 des vols spatiaux habités – décision remontant à l'Automne 1992. La construction d'une station spatiale chinoise est confiée à un consortium qui regroupe CASC (*China Aerospace Science & Technology Corporation*), COSTIND (*Commission of Science, Technology and Industry for National Defence*), CMSEO (*China Manned Space engineering Office*).

La jonction de modules habitables réussie avec succès a fait entrer la Chine dans le club très restreint des Nations capables de gérer une telle prouesse, après les USA, l'Union Soviétique (*Russie*) et l'Europe.

Le CMSEO prévoit une vingtaine de missions durant la décennie 2010-2020. L'investissement, de l'ordre de 35 G€ est déjà planifié.

En 2020, au plus tard, la station spatiale chinoise sera en service et pèsera 60 tonnes. A cette époque, l'ISS, entreprise commune des USA, de la Russie, de l'Europe, du Japon et du Canada... sera sans doute en bout de course...

Enfin, la réussite récente d'un accouplage manuel d'un vaisseau Shenzou emportant trois taïkonautes dont une femme avec Tiangong est venue confirmée la maîtrise des processus par les Chinois. La mission des trois taïkonautes a duré 12 jours. Ils sont revenus su Terre dans des conditions parfaites.

- Source = *Universalia 2012* et *Espace & Exploration*

Dans les Pays dits développés, sous-entendus industrialisés depuis des décennies, on mesure l'activité des personnes via une activité rémunérée productrice de valeur ajoutée, que ce soit sous forme de sociétés, d'entreprises individuelles, d'exploitations agricoles, etc. et quelle que soit la forme de rémunération issue de l'activité en question : chiffre d'affaires, salaires, honoraires, traitements, émoluments, etc.

La mesure fine se fait en utilisant le comptage des actifs occupés. Dans les Pays européens, le pourcentage de la population « occupée » est de l'ordre de 40 % de la population totale, voire même moins, comme aux Pays-Bas, par exemple. Ce pourcentage était de 60 à 70 % il y a un siècle. En France, entre 1900 et 2000, on passe effectivement de 60 à 40 % d'occupés productifs ; dans le même temps, la productivité apparente du travail a été multiplié par dix et le niveau de vie par sept (*confort matériel, éducation, santé, mobilité, culture, loisirs...*), c'est dire combien l'organisation socio-économique a été... productive.

De fait, de nos jours nous vivons dans une société de « l'inactivité » au sens convenu ci-dessus. Bien entendu, l'économie domestique n'entre pas en ligne de compte ici, encore que nous allons voir qu'elle joue son rôle plein dans la « société de l'information ».

Depuis son accès par le grand public à partir de 1989, L'Internet est devenu le réseau mondial le plus connu et, de très loin, le plus usité que ce soit via des échanges, l'utilisation de moteurs de recherche ou encore les réseaux sociaux. Le rôle de ces derniers est manifestement très surévalué. Ils n'ont joué qu'un rôle d'appoint technique dans ce qu'on appelle les « printemps arabes de 2011 » : s'il n'y avait pas eu au préalable une maturation sociale idéologique accompagnée d'une possible traduction politique, les réseaux sociaux n'auraient servis à rien.

L'usage de ces réseaux sociaux est chronophages et souvent débiliterantes quand on pense aux milliers d'heures passées à se regarder le nombril et à échanger des futilités quand ce ne sont pas des inepties. [**]

En revanche, si des échanges spécifiques, même limités, permettent de mettre en relation des porteurs de projets innovants pouvant aboutir à la création d'entreprises et d'emplois nouveaux on ne peut que s'en féliciter selon la formule bien connue « *Si le futur n'est pas votre destination, il est encore temps de débarquer.* » On notera néanmoins que la plupart des ces échanges à vocation « *Research and business* » [**] se font très souvent dans le cadre de la sphère privée, dans ce qu'on nomme l'économie domestique. Pour que cela puisse se faire, encore fallait-il disposer de temps à soi, de temps d'inactivité, ce qui, bien entendu, est devenu possible en « *travaillant* » 1500 heures par an et pas 3000 comme il y a plus d'un siècle... CQFD

Liam FAUCHARD / FutureScan / Avril2012

[**] = FuturWest N°42 « Babel is back » + Le Monde du 25 Avril 2012.

NE PAS CONFONDRE PETITE PÊCHE ET PÊCHE ARTISANALE

Plusieurs représentants de la petite pêche française viennent de déclarer la création d'une organisation de la pêche artisanale avec l'appui des grandes ONG environnementalistes. Le Collectif Pêche et Développement reconnaît la nécessité d'une organisation de la petite pêche en France et en Europe. La petite pêche rencontre des problèmes spécifiques et doit renforcer ses moyens de défense pour y faire face : tourisme, pêche amateur, pollutions, conflits de métiers, accès aux ressources, extension des réserves sans concertation, etc. Le Collectif soutient depuis des années les initiatives promues par les signataires comme la défense des prudhomies, les Unités d'Exploitation et de Gestion Concertée, etc. Pourtant nous sommes en désaccord avec de nombreux points de la déclaration qui reprennent sans distance critique les rengaines de la Commission et surtout des ONGE.

Il est faux de dire que 80% des stocks sont surexploités, cette litanie amène à soutenir sans vergogne le projet de réduction de l'effort de pêche des 2/3 proposé par la Commission. Avec un tel projet, il est clair que la petite pêche n'échappera pas à la saignée. Dans l'immédiat, l'effet sera de développer la petite pêche sur une bande côtière déjà saturée, comme cela s'est toujours passé lorsqu'une activité hauturière était arrêtée. Le prix à payer sera lourd par la suite.

La pêche artisanale ne se limite pas à la petite pêche, comme le veulent la Commission et les ONGE. La Bretagne, en particulier, a développé une pêche artisanale plus que séculaire, en capacité d'exploiter les ressources d'un plateau qui s'étend largement jusqu'à 200 milles. Ce ne sont pas des sorties à la journée sur un bateau de 12 m qui permettent d'exploiter de telles ressources. Comme nous souhaitons la défense de la petite pêche, nous voulons une répartition juste et équilibrée de l'effort de la pêche artisanale sur l'ensemble de la ZEE et même au-delà comme pour le thon blanc. Réduire la pêche artisanale au seul segment de la petite pêche, c'est soutenir une concentration de la pêche au-delà des 12 milles entre les mains de quelques armements industriels avec un nombre réduit de gros bateaux, comme le souhaite la Commission et les ONGE, sur la base d'un choix en faveur du profit maximum.

Ce choix est loin d'être le seul pour consolider des pêches durables. Avec une telle option, c'est l'ensemble du système de la pêche en Bretagne Sud qui est menacé de disparition avec la caution et l'appui des signataires. Ils accompagnent ainsi le coup de grâce que s'apprête à donner l'Europe à une culture et une tradition plus que séculaires, au mépris des droits acquis par des générations de pêcheurs artisans, souvent au prix de leur vie.

Adopter une telle définition de la pêche artisanale, c'est faire fi des débats en cours au sein des CCR (*Comités Consultatifs Régionaux*) sur cette définition qui doit tenir compte des réalités régionales.

Il faut aussi envisager quel sera le prix à payer pour le soutien donné par les ONGE à cette déclaration et organisation. C'est tout d'abord une caution publique aux positions de ces ONGE sur l'interdiction des filets maillants dérivants et des thonilles. A l'avenir, ce sera l'appui à l'extension des réserves, qui sont loin d'être toujours à l'avantage des pêcheurs, l'appui à la taxation du carburant, aux restrictions sur les dragues, etc...

Globalement, cette déclaration en faveur de la petite pêche donne son aval à la vision écolo-libérale partagée par la Commission et les ONGE, malgré les quelques divergences apparentes.

La pêche sera clairement divisée en deux secteurs : une pêche hauturière réduite à quelques gros bateaux entre les mains de puissants armements utilisant largement de la main-d'œuvre étrangère sous-payée pour rentabiliser ses coûts, une petite pêche côtière qui sera confrontée à une explosion du nombre de bateaux car les pêcheurs n'auront guère accès au large. La réduction de la pêche et la hausse du prix du poisson européen seront compensées par des importations à bas prix des pays du Sud et le développement d'une aquaculture industrielle. Evidemment, il faut pour cela poursuivre la pêche minotière ; la Commission, les ONGE et les signataires n'en disent rien.

NE PAS CONFONDRE PETITE PÊCHE ET PÊCHE ARTISANALE

Tout ceci vient parachever un projet masqué par l'administration française et bien des élus : se débarrasser de ces pêcheurs artisans bien encombrants, difficiles à contrôler, qui occupent des espaces convoités par des intérêts bien plus puissants, le tourisme, les énergies marines et les bureaucrates de la biodiversité. Les signataires apportent les couronnes de fleurs.

Le Collectif Pêche et Développement

02 Juillet 2012 - www.bretagne-pêches.org

Que sera le syndicalisme européen en 2025, soit sans un peu plus de 10 ans ?

Comme pour toute analyse prospective, la réponse n'est pas simple, pas plus pour le syndicalisme que pour l'avenir industriel ou la gouvernance économique européenne. Il convient toujours de relire l'histoire, d'analyser le présent, les tendances lourdes d'évolution pour répondre à cette question, ce que je vais tenter de faire dans les lignes qui suivent.

Mon point de vue est bien sûr celui d'un syndicaliste engagé dans le mouvement syndical français et européen depuis une dizaine d'années. Mon parcours professionnel et mon parcours syndical qui cohabitent depuis plus de 30 ans ne sont pas sans effets sur l'analyse ci-après. J'ai connu pendant 25 ans le milieu professionnel de plusieurs entreprises du secteur privé, sur un marché français mais aussi européen et international dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. J'ai démarré mes activités syndicales à plein temps il y a 10 ans en consacrant une part importante de mes activités au syndicalisme européen et international. J'ai en effet participé activement aux travaux d'EUROCADRES pendant plusieurs années (*organisation européenne des ingénieurs et cadres, forte de 6 millions de membres*) et investi également la sphère syndicale internationale avec UNI GLOBAL UNION, la fédération syndicale internationale du secteur tertiaire (*20 millions d'affiliés*). Ce sont là des marqueurs personnels et professionnels qui structurent une pensée, une analyse, même si celle-ci est portée avant tout par mon organisation syndicale d'appartenance, la CFDT Cadres.

La CES au cœur du syndicalisme européen

Il est difficile de parler du syndicalisme européen et de son avenir sans parler de la Confédération européenne des syndicats (*la CES*), qui parle au nom des intérêts communs des travailleurs au niveau européen. Fondée en 1973, elle représente aujourd'hui 84 organisations syndicales dans 36 pays européens ainsi que 12 fédérations sectorielles représentant au total environ 60 millions de travailleurs.

L'objectif majeur de la CES est de promouvoir le modèle social européen et d'œuvrer au développement d'une Europe unifiée de paix et de stabilité au sein de laquelle les travailleurs et leur famille peuvent pleinement profiter des droits humains et civils et de hauts niveaux de vie. Mais de quel modèle social européen parle-t-on ?

Le modèle social européen incarne une société combinant une croissance économique soutenable accompagnée de niveaux de vie et de travail en hausse constante y compris le plein emploi, la protection sociale, l'égalité des chances, des emplois de bonne qualité, l'inclusion sociale et un processus de prise de décisions politiques qui implique pleinement la participation des citoyens. La CES pense que la consultation des travailleurs, la négociation collective, le dialogue social et des bonnes conditions de travail sont la clé de la promotion de l'innovation, de la productivité, de la compétitivité et de la croissance en Europe. Autant d'orientations qui sont aujourd'hui percutées, questionnées, dans un contexte de rigueur et d'austérité budgétaire et de croissance au ralenti.

La CES se bat pour une **Union européenne (UE) ayant une dimension sociale forte** et pour un cadre macroéconomique équilibré qui tienne pleinement compte des besoins et des aspirations de ses citoyens. À cette fin, elle participe à l'élaboration des **politiques économiques et sociales au plus haut niveau**, en collaboration avec tous les organes de l'UE : Présidence de l'UE, Conseil de l'UE, Commission européenne et Parlement européen.

Cela implique :

- de prendre part au Sommet social tripartite annuel chaque printemps,
- d'avoir le droit d'être consulté, avec les autres partenaires sociaux européens, sur les décisions concernant l'emploi, les affaires sociales et la politique macroéconomique ;
- d'entretenir une relation étroite avec un intergroupe de députés du Parlement européen ;
- de coordonner la participation des syndicats dans le cadre de plusieurs instances consultatives, dont le Comité économique et social européen (CESE), ainsi qu'au sein d'agences européennes pour la formation professionnelle, les conditions de vie et de travail, la santé et la sécurité.

Deux fois par an, des rencontres sont tenues entre le Conseil « ECOFIN », la Banque Centrale Européenne (BCE), la Commission et les partenaires sociaux dans le cadre du dialogue macro-économique. La CES a joué un rôle clé dans l'élaboration de textes législatifs essentiels de l'UE, dont la **directive sur les comités d'entreprise européens (1994)** et la **directive sur l'information et la consultation (2002)**, et dans la rédaction de la Charte des droits fondamentaux et du Traité de Lisbonne.

Dans le même temps, la CES négocie avec les employeurs au moyen du « **dialogue social européen** ». Cela se traduit par un dialogue social sectoriel dans 35 secteurs industriels différents, coordonné par les **fédérations syndicales européennes**.

Suite à la reconnaissance officielle, par l'UE, du droit des partenaires sociaux à négocier des accords-cadres au niveau européen, la CES a signé trois **accords-cadres sectoriels européens** avec ses homologues du patronat, qui ont été adoptés par le Conseil des ministres et mis en œuvre sous la forme de directives. Ils concernent le congé parental (1996), le travail à temps partiel (1997) et les contrats à durée déterminée (1999). Par ailleurs, les syndicats et les employeurs ont mis en œuvre d'autres accords conclus au niveau européen dans le cadre du dialogue social « autonome ». Ils concernent le statut des **télétravailleurs (2002)**, le **stress lié au travail (2004)**, le **harcèlement et la violence au travail (2007)** et sur les **marchés du travail inclusifs (2010)**. Enfin, il faut souligner la **signature des cadres d'action comme le cadre d'actions pour le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie (2002)** et sur l'**égalité hommes-femmes (2005)**.

Ce dialogue social est actuellement en berne. Il fonde pourtant la légitimité du syndicalisme européen par sa capacité à impulser de nouveaux droits, de nouvelles garanties collectives pour les travailleurs européens. Qu'en sera-t-il dans les mois et années à venir ? La réponse à la question sur l'avenir du syndicalisme européen est étroitement liée à cette réponse là. Pour négocier, il faut un cadre politique, des partenaires sociaux qui en ont la volonté, deux conditions indispensables qui doivent être réunies, ce qui n'est pas le cas dans cette période de fortes turbulences en Europe. C'est pourquoi la CES appelle de ses vœux un contrat social européen, ce qu'elle a rappelé récemment en juin 2012 dans une conférence de presse.

Pour défendre ses revendications, la CES peut faire appel à la mobilisation de ses affiliés. Elle a coordonné de grandes campagnes visant à intégrer de nouvelles dispositions sur l'emploi dans le traité de l'UE, à inciter les électeurs à participer aux élections européennes et à soutenir la Charte européenne des droits fondamentaux et le Traité constitutionnel. Ces dernières années, la CES a organisé régulièrement des **manifestations européennes** à l'occasion de sommets européens. Quatre Euro-manifestations importantes ont eu lieu en mai 2009 en Europe avec comme slogan de combattre la crise. En septembre et décembre 2010 la CES a organisé une Euro-manifestation avec comme slogan « **Non à l'austérité. Priorité à l'emploi et à la croissance !** ». En mars 2011 la CES a décidé pour une journée d'action européenne contre les mesures d'austérité en Europe. Le 9 avril 2011, une Euro-manifestation de 50 000 personnes a eu lieu à Budapest contre l'austérité. Le 21 juin, la CES a décidé pour Euro-manifestation à Luxembourg-ville - Journée d'action et d'information en Europe. Ces manifestations ont pourtant de plus en plus de mal à rassembler un large public. Il convient de se demander si pour l'avenir, cette forme d'action restera pertinente. Sans doute faut-il imaginer d'autres formes d'action, de pression, plus efficaces, pour éviter un certain essoufflement des formes classiques d'action. Si l'avenir du syndicalisme européen dépend de sa capacité à créer le rapport de forces, les modalités de construction de celui-ci devront être interrogées. L'usage modéré des pratiques de lobbying mais aussi des nouvelles technologies, des réseaux sociaux par les équipes syndicales peuvent de ce point de vue constituer un frein.

Quelle stratégie de la CES pour les 15 ans à venir ?

La CES œuvre pour atteindre un cadre macro-économique équilibré au sein de l'UE qui intégrerait une forte dimension sociale et le plein emploi. Elle travaille avec toutes les institutions de l'UE au niveau le plus élevé afin de formuler les politiques économiques et d'emploi qui promeuvent les besoins et

les attentes des travailleurs européens et de leur famille. En mars 2000, lors du Conseil européen de Lisbonne, l'UE s'était fixé un « *nouvel objectif stratégique* » pour les dix années à venir, à savoir : devenir l'économie la plus compétitive et la plus dynamique du monde, basée sur la connaissance, capable d'atteindre un développement économique durable grâce à plus d'emplois de meilleure qualité, ainsi que davantage de cohésion sociale. Ce cadre d'action fixé jusqu'en 2010, est connu comme étant la Stratégie de Lisbonne.

La CES a toujours soutenu cette stratégie. Elle considère cependant qu'elle n'atteint pas ses objectifs, en grande partie parce que les aspects sociaux et environnementaux ont été sacrifiés aux demandes économiques à court terme. Et pour les dix années à venir, qu'en sera t'il ?

Ces deux dernières années ont été marquées par un contexte de crises successives, et en particulier sur le plan économique. Ce contexte a conduit la CES à réaffirmer la nécessité de redéfinir un contrat social pour l'Europe. Une résolution a été adoptée en ce sens les 5 et 6 juin 2012 par les dirigeants syndicaux européens qui ont fait la déclaration suivante, qui éclaire les enjeux de la période mais aussi les défis à relever pour les années à venir. L'avenir du syndicalisme européen se jouera dans sa capacité à relever ces défis, avec d'autres acteurs.

Nous observons les inégalités croissantes, l'augmentation de la pauvreté et de l'exclusion, le chômage qui explose, la précarité de l'emploi qui affecte surtout les jeunes et un désenchantement grandissant pour le projet européen. Nous assistons à une augmentation inquiétante du nationalisme, du racisme et de la xénophobie. Cette tendance, aggravée par une concurrence des bas salaires, pourrait mener à un rejet du projet européen que la CES a toujours soutenu. Nous constatons que l'accord économique et social d'après-guerre qui a conduit à la création de l'Union européenne et du modèle social européen est menacé. Ce modèle social unique a généré des gains considérables pour les citoyens et les travailleurs et a permis de surmonter la crise et d'asseoir la prospérité. Nous affirmons que les droits sociaux fondamentaux doivent avoir la priorité sur les libertés économiques. C'est là l'esprit de la Charte des droits fondamentaux annexée au traité de Lisbonne. Cela doit être souligné dans un Protocole de progrès social à joindre aux traités.

Nous croyons que l'union monétaire doit contribuer au processus d'intégration européenne, basé sur les principes de paix, de démocratie et de solidarité ainsi que sur une cohésion économique, sociale et territoriale. C'est le moyen d'assurer un avenir aux citoyens dans un monde globalisé. Nous rappelons que l'objectif déclaré de l'UE est le progrès économique et social. La réalisation des objectifs UE 2020 demande des sociétés socialement stables, une croissance économique durable et des institutions financières au service de l'économie réelle.

Nous croyons que c'est au travers du dialogue social que nous serons capables de trouver des solutions justes et efficaces pour répondre à la grave crise à laquelle l'Union est confrontée. Et pourtant, nous constatons malheureusement que l'exercice de la démocratie et le dialogue social sont souvent négligés, attaqués ou affaiblis.

Nous appelons l'UE à se concentrer sur des politiques qui améliorent les conditions de vie et de travail et assurent des emplois de qualité, des salaires justes, l'égalité de traitement, un véritable dialogue social, les droits syndicaux et autres droits humains, des services publics de qualité, la protection sociale, y compris des services de santé et des régimes de pension justes et durables, ainsi que sur une politique industrielle favorisant une transition juste vers un modèle de développement durable. De telles politiques contribueront à développer la confiance des citoyens dans leur avenir commun.

Nous rejetons toutes les politiques qui mènent à une concurrence vers le bas, que ce soit en matière de droits du travail, de salaires, de temps de travail, de sécurité sociale, d'impôts ou d'environnement. Nous soutenons les politiques économiques coordonnées tout comme l'objectif

d'assainissement des finances publiques mais nous déplorons les mesures de gouvernance économique mises en place qui menacent les acquis sociaux des dernières décennies, étouffent le développement durable, la relance économique et l'emploi et détruisent les services publics. C'est la raison pour laquelle nous sommes opposés au traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG). Nous nous inquiétons également de la méthode utilisée pour parvenir au traité TSCG qui a exclu toute participation sérieuse du Parlement européen et des citoyens.

Nous insistons pour que l'UE et ses États membres respectent scrupuleusement les instruments européens et internationaux tels que les conventions de l'OIT, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et la Charte sociale européenne révisée, à laquelle l'Union européenne doit adhérer ainsi qu'à son protocole prévoyant un système de réclamations collectives (1995).

Pour toutes ces raisons, nous exigeons un contrat social pour l'Europe. Nous proposons d'en discuter et de nous accorder sur son contenu au niveau tripartite européen. La Confédération européenne des syndicats estime que les éléments suivants doivent être inclus dans ce contrat social : le dialogue social et les négociations collectives, une nouvelle gouvernance économique pour une croissance durable, la justice économique et sociale.

Le syndicalisme européen à un tournant

Le syndicalisme européen se trouve en quelque sorte à un tournant de son histoire, dans cette période de crises et de ruptures de diverses natures. Lors du 50ème anniversaire du Traité de Rome, la CES a salué les réalisations de la construction européenne, qui a assuré la paix et la prospérité depuis 50 ans et offert un cadre à l'unification de l'Europe. Depuis les années 1980, une dimension sociale a été ajoutée aux principaux piliers macro-économiques, financiers et monétaires ; cette dimension essentielle apporte un soutien populaire à la poursuite de la construction. Grâce à des moyens pacifiques de négociation, de dialogue et de compromis, l'Union européenne (UE) a édifié une zone où le progrès économique et social, la coopération et la démocratie ont franchi plus d'étapes que partout ailleurs dans le monde. L'UE est régie par des principes sociaux et éthiques, elle s'est engagée en faveur de hauts niveaux de protection sociale, de niveaux de vie élevés, du développement durable, de la justice sociale et de l'égalité des chances pour tous, et elle est un modèle pour d'autres régions du monde. Ce modèle est-il tenable ?

Au cours des 50 dernières années, la construction européenne a également encouragé les syndicats à regarder au-delà de leurs frontières et à élaborer de nouveaux moyens de travailler ensemble et de garantir la solidarité mutuelle. Les syndicats ont été inventés en Europe et le fait que l'Europe ait des journées de travail plus courtes, des vacances plus longues, une plus grande responsabilité sociale, de meilleurs systèmes de sécurité sociale, des services publics plus universels et moins d'inégalités que dans d'autres parties du monde, n'est pas un hasard. Le chapitre consacré à la politique sociale, la reconnaissance du dialogue social européen (*en tant que processus de co-réglementation*) et l'ambitieux agenda et le programme de travail en matière de politique sociale constituent des étapes essentielles sur la voie d'une Europe plus sociale et l'élaboration d'un modèle social européen. Vinrent ensuite la législation sur la santé et la sécurité sur le lieu de travail, les conditions de travail, la non-discrimination et l'égalité des sexes, le droit à l'information et la consultation et la création des comités d'entreprise européens. Mais depuis la fin des années quatre-vingt-dix, les progrès sont en panne et la dimension sociale de l'UE est négligée.

Au moment où l'Union européenne entame son deuxième demi-siècle, elle doit s'engager à promouvoir et à renforcer le modèle social européen. Les institutions européennes doivent montrer comment elles envisagent de résoudre les problèmes économiques et sociaux de manière proactive, en répondant aux demandes publiques en matière de développement durable, de plein emploi, de bien-être et de protection des consommateurs et de réponse à la mondialisation. Si l'UE veut gagner le

soutien des travailleurs et de leurs familles, elle doit aussi mettre l'accent sur les droits fondamentaux et la situation de la société et du marché de l'emploi dans sa déclaration officielle. L'UE doit promouvoir les principes et les valeurs du modèle social européen au plan international. Seule l'inclusion d'une clause sociale dans tous les accords commerciaux de l'UE avec d'autres pays, encourageant le respect des droits et des principes fondamentaux au travail et l'agenda du travail décent pour tous, peuvent permettre d'aboutir à une mondialisation plus équitable.

Cinquante ans après la signature du Traité de Rome, il est plus important que jamais de comprendre que la dimension sociale de l'Europe représente un investissement essentiel dans ses peuples, et de rendre la politique sociale aussi importante que la croissance économique. L'UE et ses Etats membres doivent œuvrer en faveur de la dignité humaine, de l'égalité des chances, de la justice sociale, de la démocratie, de la liberté, du dialogue social, de la protection et de l'intégration sociales, et d'un niveau de vie décent pour tous.

Quel syndicalisme d'adhérents pour demain ?

Un syndicalisme sans adhérents n'a pas d'avenir. A l'horizon 2025, qu'en sera-t-il du nombre d'adhérents ? Le taux d'affiliation à un syndicat a diminué ces 30 dernières années en Europe. Cette baisse est principalement due au déclin des secteurs qui constituaient les forces vives du syndicalisme, comme les grandes industries (*mines, sidérurgie, etc...*). Les raisons en sont aussi culturelles : les jeunes, les migrants et les salariés du secteur privé sont moins enclins à se syndiquer. De nombreuses organisations mènent des actions et des campagnes actives pour enrayer la baisse des adhésions et même pour augmenter le nombre de ses affiliés.

Depuis 1980, le taux de syndicalisation est en régression dans de nombreux pays européens (*voir tableau en annexe*). Certaines estimations suggèrent que, dans l'UE 25, le taux de syndicalisation a chuté de 32,6 pour cent en 1995 à 26,4 pour cent en 2001. Ce recul est particulièrement marqué dans les nouveaux Etats membres où la densité syndicale est passée de 42,7 pour cent à 20,4 pour cent entre 1995 et 2001, alors que le taux de l'UE 15 a régressé de 31,0 pour cent à 27,3 pour cent durant la même période (*CE 2004*).

En Europe, depuis 1950, la proportion des affiliés syndiqués n'a jamais été aussi faible qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Bien que le classement des pays par taux de syndicalisation soit resté grosso modo le même depuis 1980, l'écart entre le pays le plus syndiqué (*la Suède*) et le pays le moins syndiqué (*la France*) est passé de 61,1 points de pourcentage en 1980 à 68,3 points de pourcentage en 2002. Dans les pays nordiques (*Danemark, Finlande, Suède*) et en Belgique, la baisse de la syndicalisation est marginale car il existe dans ces pays l'une ou l'autre variante du «*Système de Gand*», qui donne aux syndicats un rôle à jouer dans l'administration des allocations de chômage et de l'assurance-chômage. Ce n'est pas le cas de certains pays du Sud qui ont fait le choix d'héberger dans des organismes tiers ces services ou droits d'accès aux services de formation, d'indemnisation du chômage... Ces organismes en France par exemple sont gérés paritairement par les partenaires sociaux (*retraites complémentaires, protection sociale, indemnisation des demandeurs d'emploi, ...*). Dans le contexte de la tendance à la baisse de la syndicalisation, on a également pu observer des évolutions nettes et interdépendantes dans le profil des travailleurs syndiqués.

Parmi ces évolutions, les principales sont :

- une concentration accrue des affiliés travaillant dans le secteur public. Dans pratiquement tous les pays, le secteur public est davantage syndiqué que le secteur industriel qui, à son tour, est plus

- syndiqué que les services du secteur privé ;
- la féminisation du salariat puisque les femmes représentent désormais plus de la moitié des affiliés ;
- l'augmentation de la part des retraités et des sans-emploi parmi les affiliés. Entre 15 et 20 pour cent des affiliés de l'UE sont soit sans emploi, soit retraités, avec aux deux extrêmes la Slovénie, avec moins de 1 pour cent et l'Italie, avec 49,3 pour cent.
- une faible affiliation des travailleurs jeunes et d'origine étrangère, ce qui limite le renouvellement de l'organisation syndicale. Dans de nombreux pays, la moyenne d'âge des affiliés est sensiblement plus élevée que la moyenne d'âge des travailleurs
- la proportion d'affiliés occupant des fonctions de direction, de cadre ou de cadre associé est en hausse ; plusieurs syndicats et confédérations représentant les affiliés occupant ce type de fonction ont tendance à noter que leur profil est plus individualiste que collectif, spécialement sur les questions relatives aux salaires ; en outre, les relations entre les syndicats et les affiliés sont différentes de celles qui caractérisent l'organisation «*traditionnelle*» des travailleurs manuels ; par conséquent, d'autres formes de solidarité collective voient actuellement le jour.

Les répercussions de la baisse de la syndicalisation et en parallèle, de l'évolution du profil des affiliés restants sont nombreuses pour l'organisation syndicale. En particulier, la diminution du nombre d'affiliés va de pair avec une baisse des ressources financières et matérielles, ce qui limite les possibilités de mettre en œuvre des réformes qui répondront aux défis exposés ci-dessus. Comme la plupart des réformes impliquent que l'on renonce à certains droits acquis, elles sont difficiles et longues à mettre en place. Ces réformes nécessitent parfois des périodes d'introspection pendant lesquelles le syndicat se consacre quasi exclusivement à sa gestion interne et a tendance à négliger les questions qui intéressent les affiliés potentiels.

En termes généraux, les explications du recul de la syndicalisation sont axées sur les menaces externes et sur les insuffisances internes des syndicats. Il convient cependant de noter que certains chercheurs ont affirmé que les affiliés potentiels sont plus individualistes que par le passé et que, par conséquent, ils sont moins enclins à se syndiquer. L'ampleur de cet individualisme n'est pas clairement établie mais il est certain que les affiliés potentiels sont plus «*utilitaristes*» qu'autrefois, ce qui signifie que, s'ils souhaitent recruter de nouveaux membres, les syndicats doivent montrer qu'ils apportent une valeur ajoutée. Il apparaît aussi que de nombreux affiliés potentiels ont le sentiment qu'ils peuvent très bien négocier directement avec leur patron plutôt que se faire représenter par un délégué syndical, un raisonnement qui les maintient à l'écart des syndicats. Un autre aspect lié à l'individualisme est le fait que les syndicats doivent montrer qu'ils ciblent les affiliés individuels potentiels grâce à un ensemble de services adaptés aux besoins spécifiques de ceux-ci. Par conséquent, l'ensemble de services proposés doit varier en fonction de la situation géographique de l'entreprise, de la fonction occupée et des caractéristiques professionnelles et personnelles de l'affilié potentiel. De plus, les syndicats dont le profil des membres est très hétérogène doivent proposer plusieurs ensembles de services adaptés à leurs affiliés plutôt qu'une seule offre globale.

Certains paramètres exercent une influence directe sur le recul de la syndicalisation : la hausse du chômage dans la plupart des pays. De manière générale, les syndicats n'offrent que peu de services aux chômeurs. Par conséquent, lorsqu'ils perdent leur emploi, la plupart des affiliés résilient leur affiliation. L'évolution du marché du travail est un autre facteur d'influence directe. L'emploi se déplace du secteur industriel, où le taux de syndicalisation a tendance à être relativement élevé, vers les services du secteur privé, moins syndiqué. Il faut ajouter à ce glissement la multiplication de formes atypiques d'emploi, d'emplois dans de petites entreprises et de nouvelles formes de relations de travail. Les mouvements syndicaux doivent encore s'adapter à cette évolution, ce qui explique que les affiliés du secteur industriel que les syndicats perdent sont plus nombreux que ceux qu'ils réussissent à recruter dans les services du secteur privé, même si des efforts importants sont faits par certaines organisations comme UNI auprès des professionnels autonomes ou «*self-employed people*».

Un nombre croissant d'employeurs sont aujourd'hui plus réticents qu'autrefois au syndicalisme. Même si cette tendance est souvent liée aux employeurs américains qui implantent des entreprises en Europe, on constate de plus en plus que les employeurs européens s'interrogent sur la nécessité d'une présence syndicale, en particulier dans les nouveaux Etats membres. La couverture des négociations collectives régresse dans de nombreux Etats membres (*nouveaux et anciens*). Les tentatives des employeurs de décentraliser les négociations collectives ont également obligé les syndicats à élaborer de nouveaux mécanismes de coordination, ce que tous n'ont pas réussi à faire, entraînant ainsi, dans certains cas, un sentiment d'éloignement des affiliés par rapport à leur syndicat.

Mais ces différents facteurs ne doivent pas faire oublier certaines insuffisances internes des syndicats qui doivent mettre en œuvre les réformes indispensables pour s'adapter au contexte actuel (*et futur*). Trop souvent, les syndicats restent tournés vers le passé et ont du mal à se projeter dans l'avenir, même à moyen terme. Ils doivent aussi travailler leur image mais surtout convaincre les membres potentiels ou sympathisants que le syndicalisme a une raison d'être dans le monde moderne. Les pratiques des syndicats sont souvent très formelles et peuvent rebuter les affiliés potentiels, particulièrement les jeunes. Les syndicats restent majoritairement dominés par des hommes qui ont la cinquantaine ; dans certains pays, l'image des syndicalistes est encore principalement celle de travailleurs masculins et de travailleurs manuels, les structures et les pratiques représentatives ne permettent pas (*ou sont inadaptées à*) la participation de certains groupes de membres ; la direction des syndicats est souvent considérée comme «*déconnectée*» de la réalité actuelle de l'entreprise.

Suite à l'évolution du profil des travailleurs, les affiliés de nombreux syndicats ont eux aussi un profil plus varié. De plus, cette diversité croissante va souvent de pair avec une diminution du nombre des affiliés. Autrement dit, les syndicats doivent s'adapter à une plus grande diversité de leurs affiliés alors que leurs ressources sont en baisse.

Le défi pour les syndicats pour l'avenir est donc triple :

1. Si les syndicats doivent attirer et satisfaire des groupes plus hétérogènes, ils devront représenter plus de travailleurs dans de petites entreprises, plus de travailleurs ayant une rotation d'emploi plus élevée et ils devront affronter plus de stratégies de résistance de la part des employeurs. Pour être fructueuse, toute approche visant à augmenter le nombre d'affiliés doit prendre des mesures pour répondre à ces exigences.
2. La question du recrutement ne pourra pas être résolue sans la création d'agendas syndicaux et de voies internes de représentation qui tiennent compte des intérêts hétérogènes des membres potentiels et des conditions auxquelles ils sont confrontés, particulièrement dans les services du secteur privé.
3. Les modèles décentralisés et diversifiés de services, conjugués à la concentration du pouvoir de l'entreprise soulignent l'importance cruciale de maintenir et de régénérer les liens entre les différents niveaux d'intervention des syndicats (*local, régional, national et international*).

Étant donné que la plupart des syndicats ont comme principale source de revenus les cotisations de leurs affiliés, toute diminution de leur nombre entraîne une diminution de leurs ressources financières et matérielles. En outre, une diminution du nombre des affiliés peut avoir comme corollaire une perte d'influence dans les sphères politiques et sociales. Beaucoup de syndicats comptent sur leur ancrage dans la politique nationale pour exercer leur influence et cela même si leurs affiliés sont beaucoup moins nombreux qu'au début de cet ancrage. Face à cette situation, quels sont les leviers d'action pour les organisations syndicales ?

Quelques leviers d'action, de réaction pour construire le syndicalisme de demain

Les regroupements, les fusions.

La plupart des fusions résultent d'une diminution des affiliés et/ou d'une baisse des moyens financiers davantage que de décisions stratégiques de restructurer. La création de la récente grande fédération européenne de l'industrie fait totalement exception à cette tendance puisque trois grandes fédérations syndicales européennes de la chimie – énergie, de la métallurgie et du textile ont décidé de fusionner dans une seule et unique fédération européenne de l'industrie pour coller aux nouvelles réalités de ces secteurs d'activités. Cette fusion précède de quelques semaines celles des fédérations internationales des mêmes secteurs pour là aussi créer une seule fédération internationale de l'industrie.

Il a été prouvé que les membres de petits syndicats absorbés par des organisations de plus grande taille profitent le plus souvent des fusions car permettant d'offrir une plus grande palette de services aux affiliés qu'avant la fusion. Quelques fusions ont également donné lieu à une réforme structurelle, permettant ainsi au syndicat fusionné de s'adapter aux circonstances actuelles. Il n'a en revanche pas été prouvé que les fusions aient généré des économies d'échelle ayant permis de libérer des ressources utilisées pour recruter de nouveaux membres. De plus, rien ne prouve que la multiplication des fusions qui ont eu lieu ces dernières années ont permis aux structures syndicales de mieux correspondre aux divisions présentes au sein du marché du travail.

La réforme du contenu et de l'agenda des négociations.

Pour répondre à l'évolution du profil des affiliés, de nombreux «*nouveaux*» thèmes ont été mis à l'agenda des négociations. Parmi les principaux sujets, citons les politiques visant à concilier travail et vie de famille, les équilibres de vie au sens large, les politiques visant à promouvoir l'égalité, les négociations portant sur la répartition plutôt que sur la durée du temps de travail, les politiques relatives à la formation et au reclassement ainsi que les initiatives visant à soumettre les principes et l'application des systèmes de rémunération individualisés aux accords collectifs. Le thème du «*bien travailler ou mieux travailler*» fait son entrée dans les agendas et questionne les conditions d'exercice de la responsabilité professionnelle.

L'élargissement de l'offre de services aux affiliés.

Une approche du recrutement axée sur les services aux affiliés mise sur une large palette de services que le syndicat est en mesure d'offrir. Ces dernières années, une série de «*nouveaux*» services (*régimes d'assurance à prix réduits, forfaits vacances, soins de santé, etc.*) ont été proposés par les syndicats. Dans la majorité des pays, ces services ont moins séduit les membres potentiels que de nouveaux services en lien direct avec le travail et l'entreprise, comme par exemple l'assurance «*revenu garanti*» si l'affilié perd son emploi ou des conseils de carrière et de recherche d'emploi. Les services qui ont été inaugurés ces derniers temps font suite à des études de marché approfondies, réalisées à la demande des syndicats afin de connaître les souhaits des affiliés et des membres potentiels. Les syndicats n'ont jamais eu autant recours aux études de marché qu'actuellement. Pendant un certain temps, les syndicats représentant les cadres ont offert une série de services professionnels comme par exemple les assurances en responsabilité professionnelle. Cette gamme de services se développe actuellement pour inclure le développement de carrière et les questions de formation ou de reclassement ou de repositionnement professionnel.

La diversité des modes d'organisation pour répondre à la diversité des situations

L'objectif des approches organisationnelles visant à augmenter le nombre d'affiliés est d'intensifier les liens entre les membres et les délégués syndicaux, d'encourager davantage de membres à s'engager dans les activités syndicales (*y compris le recrutement*) et de générer des formes

d'entraide et de coopération entre affiliés sur le lieu de travail.

L'approche organisationnelle est née aux États-Unis et en Australie mais elle est utilisée de diverses manières par les syndicats européens. Alors que l'approche axée sur les services s'appuie sur la qualité des services proposés par le syndicat, l'approche organisationnelle tend à considérer l'employeur comme un adversaire susceptible d'agir à l'encontre des intérêts du travailleur, qui devrait dès lors s'affilier au syndicat pour bénéficier d'une protection.

Bien que ces deux méthodes soient certainement assez différentes l'une de l'autre, il devient de plus en plus évident que les syndicats doivent personnaliser leurs approches en fonction de leurs membres potentiels, afin de «coller» aux circonstances particulières qui sont les leurs. Meilleure prise en compte de leurs spécificités, de leur identité professionnelle préoccupent chaque jour un peu plus les syndicats.

Une invitation unique à s'affilier à un syndicat ne suffit plus car les différents groupes de membres ont chacun des demandes particulières et peuvent vouloir participer à l'activité syndicale de différentes façons, y compris avec une certaine discrétion.

Un usage renforcé des TIC et d'internet.

Les syndicats sont de plus en plus nombreux à utiliser des systèmes internet/électroniques pour offrir leurs services à leurs affiliés. C'est principalement le cas des syndicats représentant les employés et les cadres. En outre, l'utilisation de ces systèmes a permis aux syndicats d'étendre la gamme des services accessibles aux membres et d'augmenter l'intensité des communications émanant du syndicat. Ces services et ces communications ne remplacent pas le contact traditionnel «face à face» avec les délégués syndicaux, mais ils améliorent la visibilité du syndicat. Certaines organisations utilisent internet comme outil de recrutement et elles permettent aux membres de s'affilier via internet. L'usage des réseaux sociaux est de plus en plus répandu également parmi les organisations affiliées.

L'articulation entre l'individu et le collectif

L'histoire des organisations syndicales depuis le siècle dernier est marquée par la volonté d'apporter à chacun des garanties collectives par le droit ou le contrat, la négociation, dans un souci de protection des salariés. Une façon sans doute de rééquilibrer le rapport de force entre travailleur et employeur fait d'un lien de subordination. Dans une économie de production industrielle et très taylorisée de biens de consommation, cela faisait sens. Dans une économie de plus en plus servicielle, de production immatérielle, il n'en est plus tout à fait de même. La qualité des interfaces, des coopérations entre travailleurs, leur compréhension d'une finalité d'activité qui fait sens, sont les moteurs de l'engagement, de l'implication et en bout de course les facteurs clés de la performance des organisations. L'appui professionnel à l'individu, la création des conditions favorables de développement de son autonomie réelle, de sa capacité à apprendre et à se former tout au long de sa vie, deviennent des déterminants du bien faire son travail et par voie de conséquence du bien vivre son travail et bien travailler ensemble. Le syndicalisme est interpellé dans sa capacité non plus seulement à défendre des acquis, mais aussi à négocier collectivement les règles permettant d'encadrer de nouvelles pratiques professionnelles, individuelles sans être pour cela individualistes. Un formidable défi. Une révolution. Rendez-vous en 2025.

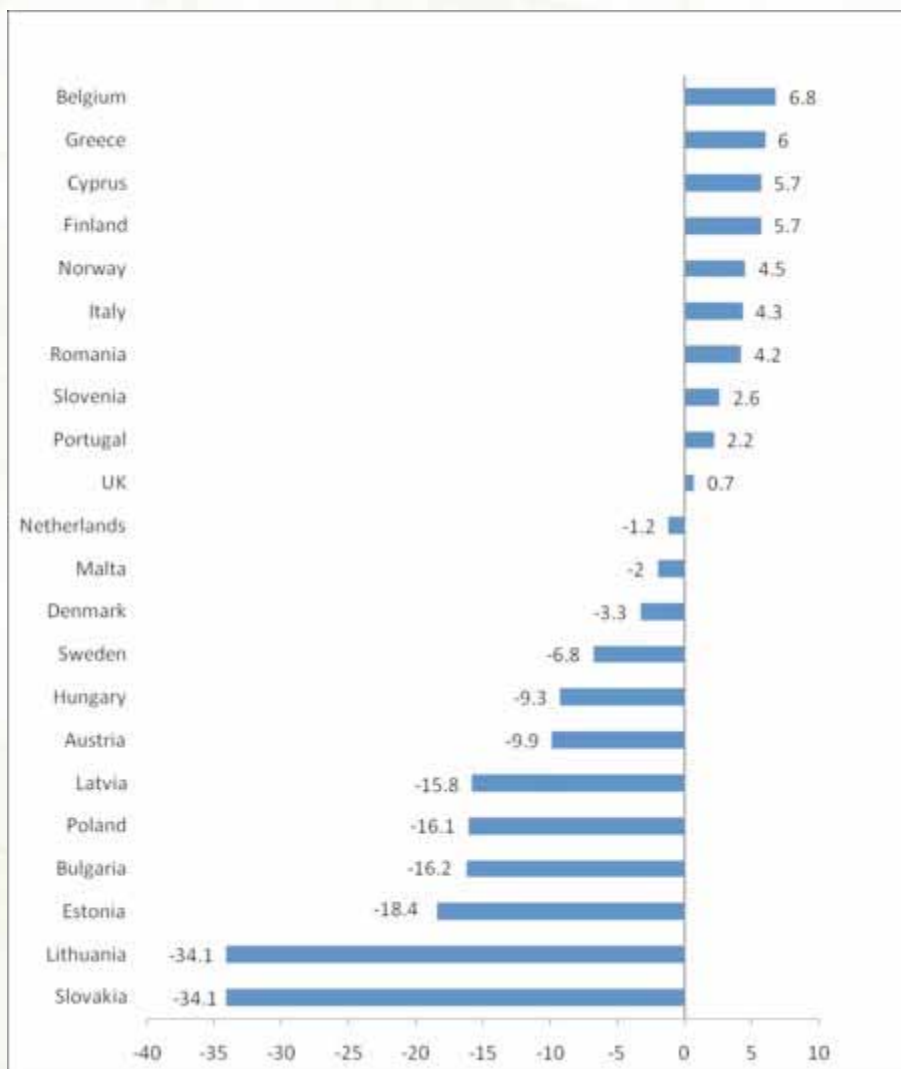
Jean-Paul BOUCHET

Secrétaire général de la CFDT Cadres

Ex-Vice - Président d'EUROCADRES et Président de UNI EUROPA Cadres

Annexe

Change in total trade union membership, 2003–2008 (%)



Source: EIRO

La réforme des Universités est sans doute la plus symbolique et la plus méconnue de la présidence de Nicolas Sarkozy. Pour « dégraisser le mammoth », l'État a rendu les établissements autonomes et les a entraînés dans une compétition sauvage. Il a surtout définitivement rompu avec le mythe égalitaire français, depuis longtemps moribond, en promouvant un concept ambigu, l'excellence, et un modèle fantasmé, les USA. Des milliards d'Euro ont déjà été octroyés aux « meilleurs », ceux qui ont su s'adapter à la nouvelle donne, voire même l'anticiper. Aux autres, les miettes. Petit à petit, la carte de France universitaire se redessine, avec ses pôles d'élites et ses laissés pour compte.

Explorant les facettes de cette réforme emblématique, l'auteur nous entraîne dans une plongée sans concession dans la nouvelle fracture de la connaissance.

Michel LEROY

**UNIVERSITES : Enquête sur le grand chambardement
Autrement – 2011 – 215 pages**

Etrange paradoxe en vérité : en voulant s'emparer du modèle des USA dont elle soulignait la souplesse et la variété des systèmes, l'Europe – l'Allemagne et la France en particulier – n'a retenu que la course au gigantisme, le discours purement performatif et la constitution de quelques pôles d'élite. En cause : un vent encore plus oriental, de Chine, cette fois, qui a bouleversé la donne avec un hit-parade annuel on ne peut plus controversé, mais qui s'est pourtant imposé comme le mètre étalon des recompositions de campus nationaux : le classement académique des Universités mondiales de l'Université Jiao-Tong de Shanghai.

Dans le domaine du gigantisme effréné, on notera celle d'un MIT (Massachusetts Institute of Technology) à l'échelle de l'Europe. Quand on sait que le MIT proprement dit c'est 5000 étudiants, Caltech 2500, Harvard 8000, Stanford 8500 ... on mesure le délire qui s'est emparé des décideurs français.

La vision fantasmée des USA entretient par ailleurs le mythe des financements privés alors que la recherche universitaire outre-Atlantique est financée aux trois-quarts par l'Etat. Les entreprises ne représentent pas plus de 5 % des fonds ! Les seules différences notables entre les systèmes français et usiens résident dans le recours à la philanthropie (qui n'a jamais vraiment pris en France), et le dispositif de l'endowment, le capital que possède l'Université et dont les intérêts sont comme un revenu régulier.

Page 73, l'auteur nous apprend que certaines Universités produisent des indicateurs leur permettant de faire de la Prospective. On en doute, évidemment, fortement ; soit que l'auteur ignore ce qu'est cette discipline, soit que ce sont les universitaires dirigeants qui l'ignorent. Au mieux, ce doit être de la projection financière à moyen terme !

Le recours à la taxe d'apprentissage pour les Universités, présentée comme un moyen de financement par le gouvernement, est d'une incohérence totale : on ne peut pas regretter d'un côté que l'apprentissage des niveaux 2 et 3 soit si peu développée en France et permettre à des organismes formant aux niveaux 2 et 1 de se servir de cette ressource.

Un document déterminant a été rédigé par les fondateurs d'EQAR, un très puissant lobby européen désigné comme le « Groupe E4 » qui réunit l'Association européenne pour le management de la qualité dans l'enseignement supérieur, l'Association européenne des Universités, son homologue pour les autres institutions d'enseignement supérieur et l'Union des étudiants européens. Au début, les Français furent peu présents dans ces différents organismes. Fin 2010, le seul au sein du bureau de l'Association des Universités européennes est issu d'une « Eurorégion » au cœur de l'axe lourd européen : Jean-

MEMOIRES DU FUTUR

suite

Pierre Finance, le président de l'Université Nancy1. C'est d'autant plus regrettable que le Groupe E4 est l'inspirateur discret mais redoutablement efficace de bon nombre de réformes à Bruxelles.

Renvoi = « *Quand la France disparaît du Monde* », de Nicolas TENZER

NDL parue dans **FuturWest n°31**.

La réforme française aurait-elle généré de la confusion ?

Toute Université autonome a désormais le droit de délivrer des diplômes d'établissement dont elle fixe librement les droits d'inscription. Et un décret de 2009 autorise même l'Université Paris-Dauphine (à l'instar des IEP) à conférer à ses diplômés d'Université le grade de Master... Et que dire des executive masters en formation continue, qui n'ont rien à voir avec le grade du même nom ? La menace est donc lourde d'une double catégorie de diplômés ... et donc des diplômés. Là encore, la fin du mythe égalitaire est déjà bel et bien engagée.

La nouvelle fresque universitaire française déborde la seule France : plus de onze mille étudiants s'expatrient chaque année en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et au Canada – pour ne citer que les structures en langue française. Il ne s'agit pas des étudiants Erasmus qui partent un semestre ou deux dans un autre Pays européen, mais d'étudiants Français considérés comme « *étrangers* » et étudiant à l'année dans l'établissement. Dans un Pays comme la Belgique, le Français représentent 40 % des étudiants étrangers. Avec 2025 étudiants Français, l'Université Libre de Bruxelles est devenue en quelque sorte la 85e Université française

L'ouvrage de Michel LEROY est fort bienvenu et apporte de nombreuses données et explications à propos de la Loi de réforme des Universités. Néanmoins, on regrette parfois un excès de jugement, au détriment de l'analyse factuelle proprement dite. C'est une faiblesse bien ... franco-française.

« L'essence même de l'Université est qu'elle rend des comptes au passé et au futur, pas simplement et en premier lieu au présent. Une Université ce n'est pas le résultat financier du prochain trimestre ; ce n'est même pas ce qu'un étudiant est devenu au moment de la remise du diplôme. C'est, en revanche, un enseignement qui modèle à vie, un enseignement qui transmet l'héritage des millénaires, un enseignement qui façonne l'avenir. Une Université regarde vers le passé et vers l'avenir d'une manière qui peut – et même qui doit – entrer en conflit avec les préoccupations immédiates ou les exigences de la société. »

Catherine Drew GILPIN FAUST, Présidente de Harvard, Octobre 2007 .

PhS

L'homme contemporain vit dans un flot d'informations qui le rendent dépendant des nouvelles technologies. Ces néo-technologies, elles-mêmes émergeant de secteurs spécifiques plus traditionnels, et qui ont réussi à briser les frontières disciplinaires pour créer les conditions de l'innovation moderne, rencontrent aujourd'hui une nécessité de convergence pour de plus grands enjeux de demain. Parmi eux, le projet d'un homme augmenté permet d'espérer une rencontre des technologies du numérique et celles des nanomondes pour un dépassement des limites biologiques du corps et de la pensée. Ce projet tient à réorganiser la recherche et la valorisation pour peu qu'il s'inscrive, au-delà de l'économie et de la création de richesses, dans l'équilibre fragile entre précaution et proactivité, prudence et liberté d'innovation, contraintes techniques et libertés individuelles. Cet ouvrage présente une forme d'actualité des enjeux à la fois technologiques, idéologiques et humains, pour comprendre les augmentations des capacités corporelles et celles d'une cognition devenant hybride dans des espaces d'information, de communication et, espérons-le, de culture, de liberté et de bien-être augmentés.

Bernard CLAVERIE

L'homme augmenté / Néotechnologies pour un dépassement du corps et de la pensée
L'Harmattan – 2010 – 140 pages

D'emblée on note un correctif à apporter. L'acronyme NBIC signifie combinatoire des Nanosciences (*infiniment petit*) / Biologie-Biotechnologie (*sciences de la vie*) / Information (*sciences de l'Information, et pas de l'Informatique comme l'écrit l'auteur*) / Cognition. Cette petite erreur n'enlève rien à la qualité des analyses et des développements présentés.

Les p.14-15 présentent les schémas principaux, objet des travaux actuels. On y trouve les SE (*Systèmes Embarqués*) dans l'homme, sur l'homme, autour de l'homme. Mais aussi les classements en fonction des objectifs recherchés et les classements en fonction des usages, parfois détournés, au demeurant.

En France, le mouvement intégratif s'exprime dans la SNRI (*Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation*), à travers l'énergie, la mer, l'environnement et les écotechnologies, la santé, l'alimentation et les biotechnologies, des sciences humaines et sociales, des sciences du numérique et de l'information, les nanotechnologies. L'écologie humaine doit envisager la possibilité de vivre dans des nouveaux mondes. L'adaptation artificielle à des biotopes étrangers, extraterrestres, à l'espace ou à des environnements toxiques remet en question l'idée même d'environnement sain, de processus durable ou de développement soutenable tels que nous les connaissons de nos jours.

Dans le chapitre « intégratif » intitulé « Changer les limites », Bernard Claverie nous emmène en voyage.

Il nous fait explorer tout d'abord les types d'augmentation humaines, notamment celles déjà à l'œuvre ; puis les augmentations et substitutions motrices et à l'intérieur de ce domaine les orthèses et les prothèses.

On peut différencier les prothèses des orthèses en ce que ces derniers appareillages compensent une fonction motrice absente ou déficiente, assiste ou stabilise une structure musculaire ou articulaire, alors que les prothèses, pouvant bénéficier des mêmes fonctionnalités que les orthèses, remplacent directement un élément corporel manquant.

Les cyberthèses sont des prothèses ou des orthèses fonctionnelles couplées à une commande cybernétique du système en boucle fermée avec un dispositif de calcul et une série de capteurs ou de stimulateurs neuromusculaires.

On trouve aussi les exosquelettes, déjà bien connus des spationautes.

Preennent également place dans la panoplie les drones, robots télécommandés et mécanisme de cognition déportée.

Le recours à des augmentations et des substitutions sensorielles embarquées est également détaillé (*substitution sensorielle, substitution et enrichissement*). Puis on arrive aux implants bioniques ou cyberwares, dont on constate souvent l'hybridité.

L'auteur consacre un chapitre entier aux nanotechnologies. Nous orientons aussi le lecteur vers André-Yves Portnoff « *Clés pour le nanomonde* », **FuturWest n°30** ; Bruno Bonnell « *Viva la robotation* », **FuturWest n°38** ; René Berger « *Technocivilisation* », **FuturWest n°39**

Le statut de l'homme simple est donc aujourd'hui profondément modifié. Sans les technologies pervasives qui augmentent ses capacités d'action, de communication, de réflexion ou de commande, il est souvent démuné. En fait, il est amputé d'un pouvoir fonctionnel et se retrouve diminué, handicapé, parfois hors course et éliminé d'un espace social où la compétition est technologiquement armée et chaque jour plus rude. L'homme augmenté par la pervasion est en fait devenu la norme, celui qui ne l'est pas perd du pouvoir et sera conduit à socialement disparaître dans une sorte de « *darwinisme technologique* ».

L'auteur lucide pose la question « *Existe-t-il une éthique de l'homme augmenté ?* » Il explore à ce sujet les dimensions de la santé, des libertés, des contraintes ... et la dialectique entre principe de précaution et principe de proactivité.

La convergence des nano-, bio-, info-, cogno-technologies n'est pourtant plus une fiction, et l'homme augmenté sera l'un des programmes de recherche, de développement et de valorisation du nouveau siècle. Sachons faire qu'il devienne un enjeu social sans se cacher la complexité des questions qu'il pose, mais sans non plus verser dans la crainte irrationnelle de néotechnologies qui engagent l'humain et son avenir.

Wait and see ...

« *On peut définir la science-fiction comme la branche de la littérature qui se soucie des réponses de l'être humain aux progrès de la science et de la technologie.* »

Isaac Asimov, David Starr, Justicier de l'espace.

www.extropy.org
Transhumanism's Extropy Institute

LF

MEMOIRES DU FUTUR

suite

Chimie et développement durable ... l'association n'est-elle pas surprenante, voire paradoxale ? En quoi l'imposante industrie chimique, dont l'omniprésence n'évoque plus forcément le progrès, aiderait-elle les sept (bientôt neuf) milliards de Terriens que nous sommes à assurer la bonne marche de leur planète ? Et même plus, sa pérennité !

Comment pourrait-elle nous aider à produire plus de nourriture, sauver plus de vies, éradiquer la soif, augmenter l'offre de production d'énergie tout en préservant l'environnement et en économisant les précieuses ressources terrestres ? Impossible ! Il faudrait qu'elle se réinvente !

C'est précisément ce qu'elle est en train de faire ... L'auteur nous plonge au cœur de cette véritable révolution et des mille et une idées des chercheurs pour mettre en place une chimie éco-citoyenne, garante du bien-être planétaire ...

Stéphane SARRADE

**La chimie d'une planète durable
Le Pommier – 2011 – 225 pages**

Environ 85 % des 85 000 principaux produits chimiques commerciaux sont préparés à partir de 20 produits chimiques simples de base, eux-mêmes produits à partir de 10 matières premières, majoritairement fossiles comme le pétrole.

De par sa position en amont de nombreux secteurs industriels, l'industrie chimique en France est prédominante ; c'est le second secteur industriel après celui de l'automobile. Au niveau mondial, la France est positionnée au cinquième rang derrière les USA, la Chine, le Japon et l'Allemagne ; et donc, au second rang européen. Avec ces quelques données, l'auteur expose clairement l'importance de la chimie dans nos vies quotidiennes.

Les 12 principes fondateurs de la chimie verte :

- Prévenir la pollution à la source,
- Economiser la matière première,
- Travailler dans des conditions plus sûres,
- Concevoir des produits chimiques moins toxiques,
- Utiliser des solvants non-toxiques,
- Economiser l'énergie,
- Utiliser des ressources renouvelables (biomasse ...),
- Réduire l'utilisation de molécules intermédiaires,
- Préférer les procédés catalytiques aux procédés classiques,
- Concevoir un produit chimique en vue de sa dégradation finale,
- Analyser en temps réel les produits chimiques et leur empreinte environnementale,
- Développer une chimie fondamentalement plus sûre.

Concernant les solvants, l'auteur nous expose l'intérêt de l'usage du CO₂ supercritique dont les applications sont nombreuses. Il est, depuis 40 ans, l'alternative industrielle majeure à l'utilisation des solvants organiques. Cela permet, par exemple, à General Food de produire plusieurs dizaines de milliers de tonnes de café décaféiné chaque année, sans risque de contamination.

P.59 s'ouvre le chapitre « *La chimie pour nourrir neuf milliards d'humains* », dans lequel SS développe tous les acquis de la chimie verte, composante incontournable hier et encore plus demain de la révolution verte.

MEMOIRES DU FUTUR

suite

P.93 s'ouvre le chapitre « La chimie au chevet des malades d'aujourd'hui et de demain ». On y apprend – entre autres – qu'entre 1980 et 2002, plus de 60 % des nouvelles molécules chimiques devenues des médicaments étaient inspirées de molécules naturelles. Cela concernait environ les trois-quarts des anticancéreux et des antibactériens. De nos jours, le taux est proche de 80 %.

Avec le tableau p.113, nous avons un panorama sur les fluides supercritiques. Le réel intérêt de l'utilisation de ceux-ci réside aujourd'hui dans leurs capacités à fournir des extraits aux propriétés différentes et souvent améliorées. Du fait de cette grande pureté, les extraits obtenus, quelle que soit leur finalité, sont en effet différents de ceux obtenus par les procédés classiques par solvant ou par hydrodistillation et avec souvent une qualité accrue. Paradoxalement, ceci représente aujourd'hui, avec leur prix plus élevé, un frein à leur développement ... mais à long terme, ce seront des atouts incontournables.

Le chapitre « De l'eau potable pour tout le monde » qui s'ouvre p.125 est un « ode aux membranes » utilisées dans le dessalement de l'eau de mer. Ainsi l'usine israélienne d'Ashkelon répond-t-elle à 15 % des besoins en eau potable du Pays. 300 000 m³ d'eau potable sont produits chaque jour, plus de 100 Mm³ par an. Quarante mille membranes sont installées sur une surface de 75 000 m², dotée d'une installation autonome d'énergie de 80 MW. Le coût de revient est de 0,40 € le m³ (contre en moyenne 3 Euro en France).

P.161 s'ouvre le chapitre « La chimie à la base des énergies alternatives ».

L'hydrogène et les piles à combustibles – y compris réversibles – sont au premier rang des apports de la chimie à la fourniture d'énergies de demain.

On y trouve aussi les biocarburants (*agrocarburants* ?) dont les générations vont se succéder jusqu'à atteindre, nous dit Stéphane Sarrade, des conditions optimales d'utilisation et de rationalisation.

Inévitablement, la révolution chimique dans les batteries électriques se retrouve dans la panoplie de la diversité des moyens futurs, et, in fine, la chimie et ses métaux rares et précieux pour l'énergie.

L'auteur est confiant – et ses démonstrations particulièrement étayées et pédagogiques - : pour lui, la chimie « verte » fait partie des solutions à développer pour rendre notre Monde durable ; elle sera forcément présente pour répondre aux grands enjeux de notre futur.....

Renvoi = Claude ALLEGRE « La science est LE défi du 21e siècle », NDL dans *FuturWest n°34* et Michel KTITAREFF « Révolution verte dans la Silicon Valley », NDL dans *FuturWest n°35*.

PhS

MEMOIRES DU FUTUR

suite

La société dite de l'information est une société surinformée en apparence et sous-informée en réalité : la surinformation visible masque souvent la rareté ou l'absence d'information utile, voire indispensable.

L'ouvrage examine trois facteurs de la sous-information actuelle :

- L'ambiguïté du mot « information », qui empêche souvent de penser et de poser correctement les problèmes de la connaissance, de l'information et de la communication,
- La corruption de la science par les grandes entreprises,
- La corruption des médias par la publicité.

Lorsqu'une étude a été financée par un acteur qui a un intérêt dans les conclusions de cette étude, ces dernières tendent à être favorables au commanditaire plus souvent que le contraire. L'existence d'un lien d'ordre financier entre acteurs et résultats a été constatée dans un très grand nombre de recherches considérées comme scientifiques. La lutte pour une information fiable, indépendante de tous les pouvoirs, notamment en matière médicale et scientifique, constitue un enjeu majeur pour les citoyens.

Joachim MARCUS-STEIFF

La société sous-informée (L'essentiel, c'est ce que l'on ne vous dit pas)
L'Harmattan – 2012 - 55 pages.

D'emblée, l'auteur affirme que le terme information recouvre deux acceptions incompatibles : la première recouvre la question du droit à l'information, qui laisse entendre que l'information est juste, alors qu'elle est juste accessible. La seconde concerne la « Société dite de l'information », qui suppose que les équipements actuels (*et multiples*) rendent cette information certes accessible, mais surtout accessoire et tout juste acceptable. La sur-information signifie l'ensemble des messages diffusés et captés, quelle qu'en soit la qualité, la véracité..., alors que la sous-information fait référence aux informations exactes et utiles.

Du coup, la surinformation visible masque l'insuffisance d'informations utiles, voire indispensables.

Certaines théories de l'information ont ainsi subtilement substitué la définition descriptive des supports à une description normative du contenu. Au passage, les récepteurs confondent le vrai et le faux, l'utile et l'inutile, l'info scientifique et la publicité.

L'auteur distingue :

= l'**information en soi**, abstraite et théorique, simple reflet de la réalité (*une vue de l'esprit, symbolique de « la Vérité », référence théorique de l'information concrète des signes, des mots...*), avec une dimension cognitive

= l'**information pour soi**, subjective, à la fois opinion et représentation (*A chacun sa vérité*), porteur d'une dimension subjective

= l'**information pour autrui**, production humaine et aléatoire, destinée à un interlocuteur, ce qui lui confère une dimension politique.

Les objectifs de ces 3 types d'information sont différents : la 1ère correspond à ce que l'on sait, la seconde à ce que l'on croit et la 3ème à ce que l'on veut faire croire. La complexité est croissante. Le contenu descriptif varie en fonction du nombre de personnes, alors que le contenu normatif est lui invariant. Les sondages censés capter l'opinion publique cumulent les informations du type 2 (*opinion, représentations*) et 3 (*vision du monde, partagée avec autrui, le public*) et sont l'exemple de mensonges à l'auteur et à soi-même.

Le mensonge et la mauvaise foi sont deux obstacles majeurs pour la connaissance et la démocratie. Partant du discours sur la publicité, l'auteur dénonce le fait que les entreprises ne se contentent pas de fabriquer des produits, mais aussi des discours sur les produits (*publicité*) et même sur le système économique et sur leur rôle dans le système d'information. En somme, une forme d'idéologie

sournoise.

Une minorité (*ceux qui détiennent le pouvoir et l'argent*) peut ainsi chercher à influencer la majorité et manipuler l'opinion, quitte à user de mensonges. Les exemples cités dans le nucléaire ou la pharmacie sont éclairants sur les intérêts et les finalités des entreprises justifiés par la théorie de Milton Friedman (*cf. affaires récentes du Médiateur et des conflits d'intérêts dans l'évaluation des risques chimiques*).

L'auteur développe deux cas de corruption : celle de la science par des grandes entreprises et celle des médias par la publicité. Le 1er cas reprend le déni des conséquences de l'industrie du tabac par la confusion des deux registres de l'information, celle décrite (*les faits, les actions*) et celle plus normative (*les opinions, ce que l'on est censé faire*). L'auteur fait le parallèle avec la science et la caractérisation de « scientifique » de ce qui se fait (*la vérité scientifique*) et ce qui devrait se faire en toute objectivité (*une vérité plus normative*). Dans le cas du tabac, il a fallu plus de 30 ans pour accepter la vérité scientifique des dangers du tabac (*et du tabagisme passif*), une vérité consciemment cachée par des « scientifiques » auréolés de leur titre, mais aux ordres des grands groupes de l'industrie du tabac (*Philip Morris entre autres*). La logique de la science, des scientifiques comme des experts, faite de probabilités et de certitudes (*même provisoires*) est différente de la logique plus binaire des acteurs (*les « profanes »*) habitués à des classements du type « vrai/faux » ou « sains/dangereux ».

Citation :

« Contrairement à la représentation courante, la science et plus particulièrement « la science en train de se faire » comporte peu de certitudes et beaucoup d'interrogations. Elle progresse en défrichant des territoires nouveaux, mais aussi en obtenant des résultats de plus en plus assurés, précis et détaillés. En d'autres termes, elle procède le plus souvent par approximations successives et s'exprime en termes de probabilités (...). Les faits ne parlent pas d'eux-mêmes. Ce sont des êtres humains qui, en fin de compte estiment qu'une preuve est convaincante ou ne l'est pas. Avec le tabac et l'amiante, certains attendent qu'il y ait des milliers de morts pour estimer qu'il pourrait y avoir un risque (...). Les modalités des interactions entre un objet de connaissance et un sujet connaissant sont multiples ».

L'auteur fait même allusion aux « *producteurs de doute* » et mentionne la difficulté de faire la différence entre les études indépendantes (*et la bonne science*) et celles financées par le privé (*la mauvaise science*), cassant l'image de chercheurs au-dessus de tout soupçon et mettant à mal la réputation de certaines revues médicales.

L'autre exemple de dénaturation de l'information concerne la publicité. Une économie libérale suppose une action rationnelle et informée des acteurs économiques. La publicité induit une fausse rationalité des choix et va à l'encontre des besoins réels des consommateurs. La logique de l'argent surplombe celle de la vérité. La publicité est une information non indépendante, partielle et partielle, sans possibilité de contestation (*pas de droit de réponse*). Pour l'auteur, les médias sont corrompus par la publicité qui représente une part importante de leur financement et indirectement par les industriels en quête de « *temps de cerveau disponible* », selon l'expression désormais consacrée.

En conclusion, l'auteur estime qu'une grande partie de l'information n'est pas fiable, en raison de l'opposition entre la logique de vérité et celle des acteurs. La confiance est plus facile et moins coûteuse que le doute qui est exigeant. « *Il y a ceux qui veulent savoir et faire savoir, ceux qui préfèrent ne pas savoir, et ceux qui veulent que les autres sachent* », dit-il en mot de la fin. Et pourtant le droit à une information fiable est une condition indispensable à l'exercice démocratique. A quand des médias réellement indépendants ? Bref, un essai incisif, parfois dérangent, qui va à l'encontre à la fois d'une information neutre et policée et incite à beaucoup plus de vigilance. L'information n'est pas que celle des médias, c'est aussi celle qui va demain circuler sur les réseaux, hors des anciens médias. Et là encore, le problème de la vérification et de la vérité (*scientifique ou non*) est loin d'être réglé...

A quoi riment toutes ces cartes de fidélité qu'on nous propose sans cesse ? Pourquoi tous ces « bouquets » de services qu'offrent banques, compagnies de téléphone, opérateurs multimédias ? L'Internet permet-il d'acheter mieux ? Comment s'y retrouver entre marques de distributeurs et producteurs qui ouvrent directement boutique ? Comment expliquer, par exemple, le succès de Nespresso et que nous vend-on réellement ?

Toute notre vie quotidienne est bouleversée à petits pas par une nouvelle révolution commerciale dont l'auteur met au jour les grands axes. D'un commerce naguère surtout préoccupé d'écouler efficacement des produits selon une logique industrielle de masse, on passe ainsi à des mécanismes visant à mieux répondre à des attentes plus personnalisées. Et, désormais, les biens servent surtout de prétextes ou de supports pour vendre des services. Au-delà de la restructuration du commerce de détail, c'est l'architecture des marchés léguée par Les Trente Glorieuses qui se trouve ainsi redéfinie.

Philippe MOATI

La nouvelle révolution commerciale

O. Jacob – 2011 – 315 pages

La première partie du livre consacrée à une historique du sujet est nettement rébarbative tant ce sont des choses acquises et connues de longue date. L'auteur n'apporte aucune valeur ajoutée à ces données ... passées.

L'hyperconsommation, comme système de valeur et finalité de l'existence, ne reculera significativement que lorsque d'autres institutions auront rempli le vide et satisfait le besoin de sens. C'est en cela que des signaux faibles tels qu'une certaine résurgence du phénomène religieux ou le retour de l'idéologie (les deux étant quelques fois mêlés comme dans les formes extrêmes de la sensibilité écologique) doivent être suivis avec attention. Des frémissements sont d'ores et déjà perceptibles à ce niveau. Il convient de les prendre au sérieux, car c'est sans doute de là que viendront les coups de boutoir les plus violents contre la société de consommation. Mais, si des lézardes apparaissent sur le front de l'hyperconsommation, c'est probablement moins sur le mode du rejet que sur celui de la revendication d'un « *consommer mieux* ».

La nouvelle révolution commerciale est amorcée. Elle semble devoir se dérouler en deux temps. Le premier temps – qui est déjà largement entamé – est celui de la prise de conscience de la dimension stratégique de la clientèle, qui a provoqué l'engagement des entreprises du commerce dans le processus d'orientation-client. Les entreprises commerciales prennent alors la mesure de l'hétérogénéité de la demande et tentent d'y répondre par des stratégies de segmentation/différenciation.

Le second temps de la révolution commerciale consacrera l'achèvement du centrage sur le client. Celui-ci consistera dans l'adoption par le secteur du commerce (*ou tout au moins une partie de celui-ci*) d'une logique servicielle qui, dès lors, se préoccupera moins d'écouler des biens que d'optimiser la production d'effets utiles pour le compte des consommateurs.

L'individu hypermoderne se distingue du client de l'ère de la consommation de masse par son désir de maîtrise. Maîtrise des situations, des événements, de l'espace et du temps, maîtrise de ses relations aux autres, et, plus généralement maîtrise de sa vie.

Cette « volonté de puissance » s'accompagne du rejet des contraintes, des choix imposés. C'est notamment pour cela que le client d'aujourd'hui se montre si intransigeant à l'égard du respect du contrat de base.

Il y a aussi du côté du consommateur une volonté de diriger la relation commerciale, de s'affranchir de l'influence de la marque, de l'enseigne, du vendeur, d'exercer sa capacité stratégique, de jouir enfin de

la souveraineté du consommateur. Cela ne signifie pas que l'individu ne soit pas en attente de conseil et d'assistance, bien au contraire. Toutefois, conseil et assistance doivent être offerts sur un mode non intrusif et respectueux de la liberté de penser et d'agir du client.

L'auteur relie la méfiance du client envers les pratiques commerciales agressives aux autres méfiances envers les partis politiques, le gouvernement, la justice, la télévision, les grandes entreprises ...etc... et produit un tableau « Eurobaromètre » de 2010.

L'adoption d'une posture servicielle implique pour les distributeurs – mais aussi pour les industriels – de s'intéresser à ce qui se passe après la transaction, lorsque le client s'engage dans la consommation au sens strict et se met en position de bénéficiaire des effets utiles produits par l'objet de son achat. Il s'agit alors d'accompagner le client dans l'usage, de l'aider à extraire les effets utiles. Cette tâche peut adopter des formes très différentes selon le type de produit considéré. De manière générale, les interventions du vendeur en aval de la transaction peuvent porter sur trois registres : assister le client dans la mise en œuvre du produit ; former le client et l'assister dans l'usage ; s'engager sur la durée de production des effets utiles.

Les difficultés rencontrées par les hypermarchés pourraient préfigurer l'avenir d'autres formes de commerces emblématiques de la précédente révolution commerciale. On pense en particulier aux grandes surfaces spécialisées qui adoptent, elles aussi, une approche holistique de la clientèle, certes circonscrite à un univers de consommation plus étroitement défini. Elles aussi doivent faire face au développement de nouveaux concepts commerciaux qui s'attaquent, par morceaux, à leurs marchés, en adoptant des partis plus marqués, et ne ciblant plus étroitement leur clientèle. Les groupes qui exploitent les grandes surfaces spécialisées, conscients de la menace, organisent leur propre concurrence, en développant des portefeuilles d'enseignes comprenant, autour de la grande surface holistique, des concepts segmentants, dédiés à des cibles spécifiques.

Commerce de proximité a longtemps rimé avec commerce indépendant. La ruée des grands groupes de distribution sur ce créneau, au travers de nouvelles enseignes dédiées ou de formats spécifiques, est en train de changer la donne. Elle contribue, ce faisant, au dynamisme du commerce de proximité. En favorisant le retour des consommateurs, elles redynamisent certains pôles commerciaux, et produisent une externalité positive sur l'activité des commerçants indépendants. Simultanément, la grande distribution se met à concurrencer frontalement le petit commerce, sur les mêmes territoires, avec des arguments proches, mais aussi avec la force que donne l'adossement à un grand groupe.

L'engagement résolu dans une économie des effets utiles, dans la promotion de la qualité et dans une démarche de développement soutenable doit être perçu comme sincère. De la part d'entreprises qui comptent le profit parmi leurs premiers mobiles d'action la crédibilité de cet engagement suppose qu'il réside au cœur de l'équation de rentabilité. Ainsi l'enjeu ultime de la nouvelle révolution commerciale est-il d'inventer de nouveaux modèles économiques qui associent la rentabilité au zèle mis à satisfaire les clients et à économiser les ressources.

On ne demande qu'à croire Philippe MOATI !

LF

Mars est une planète qui n'a cessé de fasciner les hommes. Proche de la Terre, elle suscite un double espoir : celui d'abriter de nouvelles formes de vie et celui de représenter un territoire à conquérir.

En 2010, le Président des USA, Barack Obama, a fait de l'envoi d'hommes sur Mars son objectif pour 2035, mettant en avant la « nécessité » que représente un tel projet pour l'humanité. Mais l'avenir de l'homme se jouera-t-il vraiment dans l'espace ou bien tout ceci n'est-il qu'une grande illusion ?

Les possibilités offertes par cette planète suscitent de multiples interrogations à la croisée des chemins entre science, technique et géopolitique. Des questions auxquelles répond l'auteur, un des meilleurs spécialistes français de l'espace.

Jacques VILLAIN

Irons-nous vraiment un jour sur Mars ?

Vuibert – 2011- 120 pages

Les chapitres sont les suivants :

- 1/ Et maintenant où aller ?
- 2/ Quarante ans à tourner autour de la Terre
- 3/ Mais où sont les idées des visionnaires et des pionniers ?
- 4/ Où en est l'homme dans l'espace ?
- 5/ La grande illusion
- 6/ L'appel incoercible de l'espace.

Sur le débat récurrent entre les partisans des vols habités et de l'utilisation des sondes robotiques, l'auteur tranche nettement en faisant remarquer que sans l'homme dans l'espace, le télescope Hubble n'aurait jamais été réparé et ne nous aurait pas fourni les fabuleuses images de l'Univers qui ont fait faire à l'astronomie des progrès considérables.

Il signale évidemment toutes les retombées scientifique et techniques apportées par l'industrie spatiale et les vols habités, depuis la microchirurgie à l'électronique, en passant par l'énergie (les piles à combustible, par exemple), les aspects médicaux comme l'ostéoporose, la décalcification, les neurosciences, les symptômes du vieillissement humain, et tant d'autres avancées souvent méconnues du public.

Pour ce qui est de la Lune, l'auteur prend acte des ressources exceptionnelles en Hélium-3 qui s'y trouve. La dernière estimation de 2007 porte sur 2,5 Mt. Une quarantaine de grammes de ce matériau suffit à fournir l'énergie dont un Européen a besoin durant sa vie entière contre 400 tonnes de pétrole aujourd'hui. La Chine a clairement affirmé son intérêt pour cette exploitation - **FuturWest n°32** « Un empire très céleste » de Denis Borel.

Dès lors qu'on examine la liste des candidats possibles à une destination humaine, le tour est vite fait. Au-delà de Mars, le monde risque d'être pour toujours celui des sondes automatiques et non celui de l'homme. En résumé, coloniser le système solaire signifie coloniser la Lune et Mars. Enfin JV montre que les budgets consacrés à l'espace sont, in fine, fort modestes (toujours inférieurs à 1% de PIB, y compris aux USA) pour des retombées pratiques inestimables.

www.moonsociety.org
www.marssociety.org

Ils ont entre 15 et 30 ans et ils ont grandi avec L'Internet.

Ils participent massivement aux réseaux sociaux et le Web a révolutionné leur façon de regarder le Monde et de s'y projeter. L'auteur explore en profondeur les cultures de cette nouvelle génération, en multipliant les angles d'observation. Celui de l'émergence d'une « identité numérique » et de l'essor d'une sociabilité originale fondée sur la conversation en continu, les échanges d'images et des productions artistiques amateurs. Puis celui de la dimension politique : culture « lol » faite de plaisanteries potaches, mais aussi de raids de hackers et d'actions protestataires (des grands rassemblements du printemps arabe aux « indignés » de la place Puerta del Sol. Enfin, celui du piratage de produits culturels et de l'attachement à une économie du gratuit ou du low cost.

Monique DAGNAUD

**Génération Y / Les jeunes et les réseaux sociaux
Sciences Po – 2011 – 175 pages**

Les protocoles techniques qui guident le développement du Net sont essentiels pour comprendre l'avènement de cette nouvelle culture, et la philosophie qui a présidé aux arbitrages techniques dans sa construction est connue : les Internautes ont toujours le dernier mot ; l'extension de la Toile ne doit pas rencontrer de limites. Il y a réversibilité entre consommateur et producteur. Ces choix techniques dynamisent la fonction de ce nouvel outil comme relais et médiateur de la société avec elle-même, ils la poussent à un extrême.

Dès le début du livre, le propos de l'auteur apparaît clairement : le lecteur n'aura pas accès à une analyse complète de la Génération Y – contrairement à ce qui est annoncé – mais uniquement à une recension des comportements webiens de cette génération. Pour le reste (*famille, modes de vie, cultures, politique, environnement ...etc...*), rien.

Comment caractériser la culture adolescente sur le Web 2.0 ? La cybercommunication diffère profondément de celle de la graphosphère. Blogs et réseaux sont très éloignés de l'exploration intérieure conduite dans des journaux intimes ; les jeunes y travaillent davantage une projection de soi qu'une recherche d'explication de soi ; la réflexivité demeure mais l'Internaute ne perd jamais de vue que sa subjectivité va être publicisée et qu'elle doit être affinée sous un angle original.

Les clichés s'écartent du principe d'équivalence entre un signe et le réel, ils sont sans rapport avec quelque réalité que ce soit, ils s'inscrivent dans la logique du simulacre.

A s'enthousiasmer sur la créativité des adolescents/adulescents, on oublierait facilement que le jeu identitaire est souvent d'une sidérale pauvreté lorsqu'il s'agit seulement de crâner sans beaucoup d'inspiration ou de discernement devant ses amis. En cela, les chats sur le Net diffèrent peu des conversations de cour de récréation et demeurent souvent au degré zéro de la réflexion, pullulent d'onomatopées, d'interjections, d'exclamations et de phrases futiles, une tendance qu'ont démultipliée des rubriques comme le « fil de l'actualité » sur le site Facebook.

La création numérique, surtout celle issue des amateurs, marque le passage d'une activité artistique fondée sur la création de biens à une culture ancrée dans la notion de liens. Comme en témoignent de nombreux sites construits par des artistes du numérique, la création artistique subsiste sous sa forme classique – l'acte esthétique/expressif d'un individu. Elle cohabite avec cet autre mode d'expression que l'on peut qualifier de « pirate » et de récupérateur, qui part d'œuvres existantes sur le Net ou dans l'audiovisuel, se les approprie et les transforme ou les pastiche, et les fait circuler.

Le « lol » marque l'aboutissement de tendances culturelles qui se sont développées dans l'art, depuis longtemps, au moins depuis Marcel Duchamp et les œuvres des surréalistes, donc bien avant l'ère du Net. Mais L'Internet, par sa puissance et sa sophistication techniques, a galvanisé ces tendances au point de leur donner une place centrale dans la façon de représenter (ou de ne pas représenter) le monde et de l'aborder.

La critique par le rire et par l'absurde et souvent par la bêtise va-t-elle enterrer les « bof » générations ? Va-t-elle balayer deux trois décennies de scepticisme résigné ? La sensibilité qu'elle manifeste peut-elle tourner en mouvement culturel ? Ou virer en « beauf » génération, en populisme intransigeant ? Le « lol » organise un espace rebelle terriblement ambigu

<http://cheezburger.com>

Sur le « Net et l'éveil politique de la jeunesse dans les Pays arabes », l'auteur, comme beaucoup d'autres, fait preuve de naïveté. Comme si le fait d'utiliser les outils télématiques dispensait de construire un corpus politique robuste avec des valeurs de progrès ? Les résultats de ces révoltes que les naïfs découvrent avec les élections dites démocratiques montrent que, dans ces Pays là, l'obscurantisme religieux a encore de beaux jours devant lui, Net ou pas Net.

Une incidente sur la pauvreté des jeunes en France laisse perplexe : l'auteur emploie l'indicateur de 50 % du revenu médian alors que depuis des années c'est l'indicateur de l'Union Européenne qui s'applique, c'est-à-dire 60 % du revenu médian.

Sur la notion de gratuité qui semble faire partie des référentiels de la génération Y, l'auteur montre que si les prédations pharaoniques des traders sont tolérées par les politiques, pourquoi le piratage des biens numérisés ne le serait-il pas ? Les nouvelles générations, principales victimes des dérèglements du capitalisme, sont sensibles à ce glissement des valeurs qui va de l'idéologie du don, le peer-to-peer, à la bravoure du piratage. Le pirate vengeur insuffle de l'énergie au pirate bricoleur qui se contente de télécharger des produits culturels. L'un et l'autre se relaient pour promouvoir ce qu'on peut nommer une philosophie pirate.

Cette expérience de la jeunesse dans la communication digitale, les attitudes et les regards sur le Monde qui en découlent, contaminent subrepticement toute la société puisque les catégories plus âgées s'investissent aussi, quoiqu'à un degré moindre et avec des postures particulières, dans les réseaux sociaux. Et surtout parce que ces jeunes sont les architectes du Monde à venir

« Le livre, est comme la cuiller, le marteau, la roue ou le ciseau. Une fois que vous les avez inventés, vous ne pouvez pas faire mieux. »

Umberto ECO

Renvois vers deux NDL :

FuturWest n°31 => Gérard AYACHE « Homo Sapiens 2.0 – Hyperinformation »

FuturWest n°37 => Michel BERRY « Les vrais révolutionnaires du numérique »

LF

En réponse à l'épidémie, la démorésilience représente, pour une communauté humaine, sa résistance antimicrobienne, émergence de la fédération des résistances de chacun des membres de la collectivité. La démorésilience, de nature biologique, est consécutive à une adaptation émergeant des joutes avec les agents pathogènes selon un modèle métaphorisé par celui de la « Reine Rouge ». Les luttes adaptées aux variétés microbiennes génèrent la diversité des outils de la démorésilience, expression de l'empreinte génétique chez les hôtes de la pression des agents pathogènes.

La démorésilience est aussi un fait culturel et pose de façon lancinante la question du vaccin ; elle n'est plus alors entendue comme résistance physiologique aux microbes, mais comme un principe qui suscite une réflexion et des mesures appropriées, en ce qu'il se manifeste à la suite d'un refus vaccinal de plus en plus fréquent. Se pose en conséquence la définition de l'altruisme puisque chacun, en se vaccinant pour lui-même, protège de facto autrui. Altruisme inconscient pour la préservation de l'espèce ?

Norbert GUALDE

**L'épidémie et la démorésilience
L'Harmattan – 2011 – 310 pages**

En six chapitres et une conclusion, l'auteur nous entraîne dans l'exploration de la relation intime que le corps humain entretient avec les microbes. Cette situation conflictuelle est exceptionnelle eu égard aux sept milliards d'humains qui peuplent la Planète, et de leurs microbes vivant dans leur intimité, grossièrement 7×10^{23} bactéries, ou pour concevoir mieux le nombre astronomique : 7×10^{14} milliards de bactéries vivant sur les humains. A cela il faut ajouter les virus et les parasites. En dépit de ce concubinat permanent entre homme et microbe, l'épidémie, bien que palingénésique, est rare ; l'harmonie homme-microbe est infiniment plus fréquente que le conflit.

On s'accorde pour dire que s'il y a aujourd'hui autant d'animaux que de végétaux c'est en raison de la diversité engendrée par le microbe parfois porteur de la maladie. Le microbe, par son influence sur le génome, est créateur de polymorphisme.

A l'intérieur du chapitre VI, l'auteur aborde avec lucidité un cas bien particulier de la biopolitique : la bioterreur. Le risque biologique criminel – guerre bactériologique, bioterrorisme – est une arme connue de longue date et qui fut déjà utilisé par des Etats en guerre. L'accès à des agents pathogènes incontrôlés par des groupes fanatisés (*qui tueraient souvent ainsi leurs congénères*) reste une problématique grave au niveau de la sécurité mondiale.

NG nous rappelle que l'épidémie possède une caractéristique essentielle que nous avons trop souvent tendance à oublier : elle est palingénésique, c'est à dire qu'on n'éradiquera jamais l'épidémie qui est pratiquement consubstantielle aux sociétés humaines. En effet, connaître le microbe ne suffit pas ; il faut aussi examiner ses causes profondes qui relèvent bien souvent des conduites humaines qui sont impliquées dans l'apparition de l'épidémie. Quoi qu'il arrive dans le Monde à venir, le monde éternellement microbien nous assujettira toujours grâce à sa puissance le plus souvent placide.

Renvois = « *Pourquoi tombons-nous malades* » de Jean-Pierre MUYARD, NDL parue dans **FuturWest n°33** et « *Guérir avant d'être malade* », de Michèle BIETRY, NDL parue dans **FuturWest n°40**

PhS

Depuis toujours, les Russes luttent contre le froid. Ce combat séculaire est même devenu un socle identitaire du Pays. Comment l'irruption récente de terribles canicules en Russie est-elle perçue ?

L'ouvrage présente d'abord la géographie physique des climats de cet Etat – continent. Puis il détaille les contraintes du climat froid sur les transports, la santé, l'habitat, la dépense énergétique, causant un considérable surcoût à l'économie russe. Il évoque aussi le potentiel des climats doux, la culture du maïs et du soja sous la « mousson russe », le tourisme au bord de la mer Noire.

Enfin, la Russie est replacée dans le cadre du changement climatique global et de l'après Kyoto, tout en abordant les questions de pollution atmosphérique et d'énergies dites « renouvelables ».

Laurent TOUCHART

La Russie et le changement climatique
L'Harmattan – 2011 – 270 pages

L'auteur a effectué quinze séjours de recherche en Russie entre 1991 et 2010 ; cela se sent à la lecture du livre, posé, factuel et exceptionnellement bien documenté, notamment en iconographies nombreuses. L'auteur, qui parle couramment russe, resitue aussi souvent la manière d'appeler tel ou tel élément du climat, à partir des expressions russes elles-mêmes.

La colonne d'air surmontant la Russie représente plus de 11 % de l'atmosphère des terres émergées de la Planète. Et, de son temps, l'URSS entretenait 20 % des stations météorologiques mondiales, cependant que la Russie actuelle en fait fonctionner 10 %. Quant aux scientifiques russes, ils sont renommés depuis longtemps pour leurs recherches en climatologie.

Bien que, en valeur absolue, certaines températures mesurées en Antarctique dans la seconde moitié du 20^e siècle aient pu dépasser le froid sibérien, la région de Verkhoïansk garde deux records : d'une part celui de la plus basse température ramenée au niveau de la mer, d'autre part celui de la plus basse température habitée en permanence. Les premières mesures furent prises dans les années 1860 par les déportés politiques exilés à Verkhoïansk, mais il fallut attendre la construction de la station météorologique dans les années 1880 pour posséder des températures homologuées. Le 15 Février 1885, la valeur de – 67,8°C fut relevée dans les règles.

Pourtant, en dehors des valeurs climatiques chiffrées, l'important est qu'il pousse de la végétation et vivent des hommes. Verkhoïansk est ainsi la ville la plus froide du Monde, Tomtor et Oïmiakon les villages les plus froids. C'est que, contrairement à l'Antarctique, ces effroyables températures hivernales n'empêchent pas l'existence d'un été.

Les températures instantanées les plus chaudes de l'été dépassent les 30°C à peu près partout, y compris au Nord-Est de la Sibérie et dans la zone de toundra proche de l'océan glacial arctique, favorisant le pullulement des moustiques. Il a été mesuré jusqu'à 37,2°C à Vladivostok, 38°C à Yakoutsk et 34°C à Verkhoïansk, soit, dans ce dernier cas, une amplitude des extrêmes de 104°C.

Les maxima dépassent les 40°C dans le centre de la Russie d'Europe, et plus souvent encore dans le Sud. La Russie est aussi un Pays peu arrosé, surtout au Nord-Est, les deux-tiers centraux recevant entre 500 et 700 mm d'eau annuellement.

Parmi les atouts du froid hiémal, celui qui est sans doute le plus souvent ressenti tel quel en Russie concerne les transports. L'hiver est considéré comme la saison des bonnes routes. Tout est gelé et ferme : le sol, les rivières, si bien que le Pays pouvait être traditionnellement sillonné en tout sens par les sani et autres traîneaux. Pour cette raison d'afflux faciles de toute part, de nombreuses foires de l'ancienne Russie se tenaient en hiver.

Au printemps, la fonte de la neige imprègne les jeunes pousses d'une humidité qui ferait défaut si on comptait sur les seules précipitations atmosphériques. La neige est d'autre part un remarquable

isolant thermique protégeant les sols des froids atmosphériques extrêmes. C'est grâce à ce tapis protecteur que les semailles d'Automne ont toujours été possibles.

Dans le Pays le plus continental de la Planète, la succession contrastée de l'hiver et de l'été forme un rythme accentué, que la société russe ne méconnaît pas. Le gel provoque plutôt une amélioration des transports routiers en Sibérie, où beaucoup de voies ne sont pas goudronnées et où le nombre de ponts traversant les cours d'eau est faible. Dans les autres régions russes et, partout, pour les autres moyens de transport, l'hiver est une saison difficile, pendant laquelle la tempête de neige n'est pas le seul aléa provoquant des retards ou des dangers. Bien qu'il ne soit pas facile de faire la part des choses entre la croyance, la sensation et la réalité prouvée par le corps médical, il est avéré que le froid intense, surtout s'il arrive brutalement, cause des risques d'accident cardiovasculaire. Les Russes affirmant néanmoins apprécier bien plus le grand froid sec que les redoux humides.

Le besoin de présentations environnementales détaillées sur le climat russe permet de comprendre leur position sur le « changement climatique ». Le simple fait de poser la question du surcoût climatique du froid permet déjà de comprendre que ce n'est pas seulement par provocation que les autorités russes ont parfois déclaré, du moins avant la canicule de 2010, que le réchauffement global n'était pas une mauvaise nouvelle pour la Fédération.

Les Russes ont bâti de façon millénaire une civilisation du froid qui n'a pas faibli. Quelle banalité pourrait-on dire hâtivement. Mais alors pourquoi refuse-t-on d'en tenir compte quand des bonnes âmes condamnent l'empressement différé, ou différent, de certains acteurs Russes dans l'appréhension du réchauffement global ?

La place du Pays du froid dans la mondialisation climatique, qui n'a d'yeux que pour le réchauffement et de parole que pour son caractère néfaste, ne peut qu'être dérangeante. Mais contrairement aux traits physiques du climat de la Russie et au mode de vie de ses habitants, il est vain de tenter de savoir si l'image est gercée par le froid ou jaunie par le soleil. Ici et là un instrument de mesure du degré de température, ici et là, un thermomètre de l'opinion !

On ne saurait mieux relativiser les choses

Renvois : Jacques MERLE « *Océan & Climat* », NDL dans **FuturWest n°26** ; Frédéric DENHEZ « *Une brève histoire du climat* », NDL dans **FuturWest n°28** ; Vincent COURTILLOT « *Nouveau voyage au centre de la Terre* », NDL dans **FuturWest n°35**.

LF

Les polémiques sur le réchauffement climatique, la sécurité des centrales nucléaires civiles après Fukushima, l'épuisement des réserves en matières premières non-renouvelables ... entretiennent l'inquiétude de l'opinion sans parvenir à installer des représentations objectives partagées, moins encore un consensus stable sur les mesures qu'il convient de prendre face à ces défis. Comment, alors, sortir de la confusion ?

Des personnalités porteuses des différentes thèses qui s'affrontent en ces matières précisent leurs arguments, répondent aux objections de leurs adversaires, expriment leurs points d'accord et de désaccords.

Objectif : dégager les critères humains, économiques et sociaux propres à légitimer une hiérarchisation des priorités d'une politique environnementale efficace et réaliste pour l'avenir.

Luc FERRY (Direction)

Querelles écologiques et choix politiques

O. Jacob – 2011 – 220 pages

Disons le d'emblée cet ouvrage est dans l'ensemble très décevant. Les invités du Conseil d'Analyse de la Société expriment plutôt correctement leurs positions (*avec bien des nuances selon les personnes*), mais les questions qui leur sont posées sont souvent banales et peu pertinentes, preuve qu'elles n'ont pas été documentées en amont.

Le livre comprend deux parties.

1/ Deux questions vitales pour l'humanité : le réchauffement climatique et la crise des matières premières (*Invités : Jean JOUZEL, Vincent COURTILLOT, Patrick ARTUS*).

2/ L'heure des choix : décroissance ou croissance verte (*Invités : Yves COCHET, Jean-Louis BORLOO, Claude ALLEGRE, Jacques LE CACHEUX*).

Que peut-on retenir de notable au-delà des approches « *tarte à la crème* » qui fondent la trame du livre ?

Concernant les apports convenus de Jean JOUZEL, le seul qui pose des questions de fond sérieuses est Haïm KORSIA notamment sur les éruptions du Pinatubo qui a expédié en une fois dans l'atmosphère terrestre l'équivalent de toutes les productions de CO₂ de la Planète, ménages, industries, agriculture, transports Il paraît surprenant que l'hypothèse du surgissement de l'imprévu ne soit pas envisagée par l'IPCC.

Une mention spéciale à Vincent COURTILLOT dont les contributions sont – et de loin – les mieux documentées, les plus factuelles, les plus stimulantes pour un scientifique.

Le contributeur Patrick ARTUS est « *amusant* ». Il affirme qu'il n'est ni climatologue, ni chimiste, ni biologiste, ni géographe ... mais il donne néanmoins des avis péremptaires sur des sujets relevant de ces disciplines, avec des erreurs grossières concernant les ressources et réserves des matières premières de la Terre.

Pour la « *décroissance* » chère à Yves COCHET, rien de nouveau ; on ne sait toujours pas comment ça va se traduire pour les pauvres de la Planète..... Mais comme il fait aussi appel aux guerres, famines et épidémies pour résoudre la question

Quand à Claude ALLEGRE, il est fidèle à lui-même et pose toujours les questions politiques qui dérangent les consensus mous ambiants.

MEMOIRES DU FUTUR

suite

Il y a urgence. A la veille de l'élection (présidentielle française de 2012), le citoyen lucide ne doit plus craindre de se revendiquer littéralement réactionnaire, c'est-à-dire de prêter son concours à des réactions politiques destinées à éviter les désastres qu'annoncent les effondrements de l'Etat-providence et de l'Etat-nation. Les dirigeants se montrent incapables de s'extraire seuls du politiquement correct qui empêche de nommer les choses et qui confond progrès et fuite en avant. L'islam le plus radical est, en France, le principal bénéficiaire de cet aveuglement. La France indignée, qui fulmine sur le Web, enjoint les élites de se réveiller avant qu'il ne soit trop tard. Elle ne désire pas revenir à un ancien monde. Elle entend défendre la modernité et l'humanisme, menacés par l'enseignement de l'oubli et de la non-appartenance. Le réactionnaire du 21e siècle est un démocrate déçu et de plus en plus irrité, venu de la droite comme de la gauche. La pensée conforme le croit irrécupérable et veut l'offrir à Marine Le Pen. Le « néoréac » est, en réalité, en résonance avec la société civile qui a décidé de reprendre son destin en main. Il peut être le socle politique d'une future Union nationale. IL est le nouveau moderne.

Ivan RIOUFOL

De l'urgence d'être réactionnaire
PUF – 2012 – 185 pages

Polémiste, Ivan Rioufol l'est assurément et avec bien du talent. On ne peut que l'encourager à faire bande à part dans l'univers tiédasse du consensus mou des grands médias français, souvent parisiano-parisiens et nombrilistes, quand ils ne sont pas simplement servis par des animateurs à la culture bien légère (*euphémisme*) pour traiter des sujets qu'ils abordent avec un aplomb déconcertant.

Et de citer un proverbe chinois dès la page 27 « *Le lieu le plus obscur est toujours sous la lampe.* » On aura compris qu'avec l'auteur, ce sont les situations qui sautent le plus aux yeux d'un observateur étranger et candide qui sont réfutées comme sans intérêt ou sans danger pour la société : ainsi de l'Islam radical qui ronge peu à peu les valeurs républicaines en se revendiquant de la protection de la diversité et des droits humains ; ainsi de la déliquescence de l'enseignement public au nom d'un égalitarisme mensonger et pervers ; ainsi du refus de réformer en profondeur le socle et les mécanismes de la solidarité à travers une modernisation radicale de l'Etat-providence.

On notera évidemment des contradictions, aucun polémiste ne peut vraiment y échapper. Ainsi sur le projet européen, le fait d'encenser les « *nonistes de 2005* » (*ceux qui refusèrent le TCE [Traité Constitutionnel Européen]*) tout en mettant en évidence les valeurs européennes, notamment chrétiennes, comme ciment de notre communauté de destin, est pour le moins discutable, surtout en passant sous silence l'acquis communautaire sans prix qu'est celui d'un espace de paix et de prospérité.

I.R. n'est pas à l'aise avec la biologie et la génétique quand il refuse d'accepter les découvertes qui permettent de distinguer une race humaine unique et des composantes tenant aux groupes sanguins, au facteur Rhésus ou encore aux entérocolies ; mais on prend en compte ses approches néanmoins, et on polémique allègrement.

Quand à la révérence qu'il a pour la « *République Une et Indivisible* », autant on saisit quelles sont les fondamentaux qu'il entend préserver, autant on s'interroge sur les aspects mensongers concrets de ce mythe qu'il semble ignorer.

Non la mondialisation n'est pas heureuse ; non, l'immigration n'est plus une chance pour la France ; non, le modèle social français n'est plus exemplaire ; non, l'intégration ne fonctionne pas convenablement ; non, l'Islam n'est pas seulement une religion de paix et de tolérance, etc. Le réactionnaire est moderne, affirme Ivan Rioufol.

Les partis politiques sont nés en Europe et le vieux continent ne cesse de les voir se multiplier et prospérer. Contrairement à ce qu'affirmaient certains politologues, les systèmes de partis n'évoluent pas dans le sens du bipartisme mais vers un multipartisme de plus en plus accentué. Des démocraties apaisées comme la Suisse ou la Suède comptent plus de six partis représentés au sein de leurs parlements respectifs. Même la Grande-Bretagne, modèle de référence du two party system, est passée au multipartisme. Il n'est donc pas surprenant de voir autant de groupes parlementaires siéger au Parlement européen.

Semblable diversité s'explique bien sûr par les effets de la crise économique et de la mondialisation mais le multipartisme ne date ni d'hier ni d'avant-hier. Il s'inscrit dans la longue durée de l'Europe, riche en conflits et en luttes de factions. Chacun des Pays qui la composent possède une culture politique complexe, sorte de mémoire collective qui conserve présente la trace des affrontements du passé. Cependant, ces cultures politiques et les systèmes partisans qu'elles influencent, ne consistent pas en une juxtaposition de cas particuliers. En effet, le conflit de classe concerna la quasi-totalité des Nations évoquées tandis que la querelle Etat/Eglise provoquait des effets similaires dans les Pays de tradition catholique. De même, l'influence des luttes paysannes se fit sentir de manière analogue en Scandinavie ou dans l'Europe Centre-Est.

Seule la théorie des clivages fondamentaux (Stein Rokkan – 1967), permet de démêler l'écheveau embrouillé des systèmes partisans des vieilles démocraties d'Europe.

Daniel-Louis SEILER

Clivages et familles politiques en Europe

Editions de l'Université de Bruxelles – 2011 – 325 pages

Attention, ouvrage de qualité exceptionnelle !

Dans les pages introductives et présentant le concept de parti politique, l'auteur résume les choses pour éviter des polysémies abusives. La seule procédure représentative qui soit à la fois permanente et démocratique est sans conteste le tirage au sort. Pour le reste, seule prévaut la délégation ponctuelle, révocable et assortie du mandat impératif dont il importe de rendre compte devant les mandants. Rousseau a raison : le démocratie est directe ou elle n'est pas.

Concernant la forme républicaine exacte, la seule héritière des Républiques historiques est la Suisse. Quant aux autres régimes « républicains » ils ne le sont guère plus que les monarchies constitutionnelles d'Europe de l'Ouest.

Du point de vue logique, les partis politiques sont des agents du conflit et des instruments de son intégration. Pour qu'il y ait conflit, il faut qu'existent des divisions et des divergences qui s'affrontent autour d'enjeux : au minimum deux camps doivent se trouver en présence l'un et l'autre. Il n'y a pas de partie sans tout, de prise de parti sans adversaire, ni de systèmes de partis sans multipartisme. Ainsi Hegel « *la contradiction est la racine de tout mouvement, de toute manifestation vitale* ».

Les clivages politiques auxquels se réfèrent l'auteur (voir l'introduction de cette NDL) montrent des combinatoires : révolution nationale ou agro-industrielle / axes fonctionnel = Eglise contre Etat – Possédants contre Travailleurs ; axes territoriaux = centre contre périphérie – marché contre nature. A cela s'ajoutent des phases critiques et des enjeux de portées nationales ou internationales / contrôles versus libertés / intégration versus autonomie

DLS présente ensuite les sept grandes familles de partis politiques.

A/ La mosaïque libérale au 20e siècle

On y trouve principalement le libéralisme démocratique, le libéralisme catholique, le libéralisme laïc, le national libéralisme et le social-libéralisme.

Les partis retenus comme essentiellement libéraux, c'est-à-dire les libéraux-démocrates et sociaux-libéraux, procèdent du grand mouvement social à la base des révolutions agraires et industrielles ainsi que, dans l'ordre politique de la fin du double règne de l'absolutisme et de la noblesse. Il s'avère profondément dépendant de l'émergence de la bourgeoisie comme acteur historique. Les partis qui en dérivent se meuvent donc, en priorité, dans la sphère socio-économique où ils reflètent des enjeux et des oppositions fonctionnelles, c'est-à-dire qui portent sur le fonctionnement de la société et, plus particulièrement sur le rôle régulateur du marché.

B/ La social-démocratie : entre isolement et reniement

Seule l'Europe peut encore, face à la crise du capitalisme mondialisé, fournir une voie alternative qui soit favorable aux intérêts du monde du travail. Or, la social-démocratie n'est pas, à elle seule, majoritaire au sein de l'Union Européenne et c'est à ce niveau que la question des alliances se pose avec une acuité nouvelle. Il s'agit de réunir durablement « *tous les réformistes européens* » dans « *un lieu de rencontre* » afin d'établir un programme, selon la formule d'anciens dirigeants italiens (*Massimo d'Alema & Giuliano Amato*).

C/ Les partis démocrates-chrétiens à l'aube du 21e siècle : l'aigle, la colombe et le coucou.

La démocratie-chrétienne a marqué profondément le 20e siècle. Conjointement avec la social-démocratie, elle contribua à la construction de l'Etat-providence et au dialogue social et, par-dessus tout, elle posa les bases de l'intégration européenne. Survivra-t-elle au 21e siècle ? Rien n'est moins sûr. Les pires ennemis des partis démocrates-chrétiens sont indéniablement la bipolarisation et la sécularisation.

D/ La résistible ascension des partis conservateurs

Les partis dits « *conservateurs* » expriment un aspect singulier de l'Europe : celle qui présida au « *grand marché* », celle de la dérégulation, des déréglementations diverses, de l'ouverture sans frein à la concurrence, celle qui obéit à la dynamique productive du capitalisme, celle qui entend s'inscrire résolument dans la mondialisation, celle où la politique devient gestion et où l'Etat doit se gérer comme une entreprise.

E/ Défendre la périphérie : les partis ethno-nationalistes et autonomistes

On notera que l'auteur, avec juste rigueur, emploie le terme de « *nationalitaire* » pour ces partis, par opposition à « *nationaliste* » ; en effet, les premiers n'ont jamais revendiqué quelque conquête territoriale que ce fut à la différence des seconds, les drames des 19e et 20e siècles étant là pour en témoigner.

L'émergence des partis régionaux, aussi bien modérés que radicaux, semblait résulter d'un triple processus de centralisation : économique, culturel, politique. Or, alors que leur décroissance était envisagée, c'est l'inverse qui s'est produit. Les confrontations aux cadres que sont l'Etat national, l'Union Européenne, et la Mondialisation se sont traduites par la réactivation du clivage centre / périphérie, dans le contexte ressenti comme celui d'identités menacées.

En Europe, cela se traduit, du côté centraliste, par la poussée des stato-nationalismes xénophobes, post-fascistes ou fascistoïdes et anti-musulmans ainsi que des souverainistes hostiles à l'Union Européenne ; du côté périphérique, par celle des « *nationalismes radicaux* » [*nationalitaires*], parties prenantes du courant altermondialiste.

F/ Entre passéisme et modernisme : comment classer les partis Verts en Europe ?

Localiser les Verts et, plus précisément, leur genèse, dans les contradictions provoquées par l'économie capitaliste sur l'axe territorial, leur catégorisation comme partis économiques-territoriaux, les définit mieux que toute autre forme classificatrice.

En reformulant l'opposition marché/nature, on peut dire qu'il s'agit d'une réactivation, d'une objectivation nouvelle d'un clivage fondamental. Servis par la vague altruiste qui caractérisait les générations post-matérialistes déçues par « l'ère de l'abondance », les partis Verts s'imposèrent en quelques années comme une force politique crédible, porteuse de réponses aux niveaux européen et mondial. Leur succès se révéla tel que des enjeux comme l'écologie ou le développement durable figurent désormais à l'agenda des principaux gouvernements européens.

G/ Populismes : ou fascisme de droite, de gauche, du centre

Le vocable de « *populisme* » pose une question à lui tout seul, étiré au point de représenter une espèce de non-concept fourre-tout, sorte de chapeau de magicien dont les chercheurs, en mal d'imagination sociologique, tirent le lapin savant qui palliera leur déficience, on se garde bien d'y recourir sauf pour désigner la famille historique des partis paysans qui existent aux USA et dans l'Est de l'Europe. Pour le reste la philosophie nous a légué un mot et un concept plus précis : *démagogue*.

Dans sa conclusion, l'auteur constate la présence de clivages européens qui résultent d'enjeux que seule l'Union Européenne peut traiter, car ils échappent désormais à l'action des gouvernements nationaux. Des deux clivages décelés au Parlement européen, celui qui oppose les tenants de l'Europe libérale à ceux d'une Europe sociale est aujourd'hui surdéterminant, pour deux raisons, l'une doctrinale, l'autre empirique. Doctrinale car les partisans d'une Europe dite libérale – car elle n'est pas exactement celle dont rêvent les partis intitulés libéraux – quand ils ne sont pas purement multilatéralistes, donc franchement eurosceptiques – se rallient à l'Europe comme grand marché largement ouvert au vent du large. De même, les partisans d'une Europe sociale doivent inévitablement, pour réaliser leurs objectifs, accepter le modèle de type fédéral ainsi que l'Europe puissance faute de quoi leurs objectifs demeurent lettre morte.

Trois renvois pour compléter le panorama :

Valérie CHAROLLES « *Le libéralisme contre le capitalisme* », NDL dans **FuturWest n°23**.

François GARCON « *Le modèle suisse* », NDL dans **FuturWest n°33**.

Daniel INNERARITY « *La démocratie sans l'État* », NDL dans **FuturWest n°36**.

LF

Où l'on apprend que Los Angeles sera engloutie par les eaux dans un siècle, que la France est le premier producteur de sucre de betterave et les USA de tueurs en série, que les réserves naturelles d'or seront épuisées dans quatorze ans, que nous avons un risque sur sept de mourir du cancer et un sur quinze millions d'une piqûre d'abeille, que la discipline universitaire comptant le plus grand nombre d'étudiants vierges est les mathématiques, que lorsqu'une équipe rouge rencontre une équipe bleue, la rouge gagne quatre fois plus souvent, que le gothic black metal n'a rien à voir avec le deathcore, et mille autres choses indispensables.

David McCANDLESS

Datavision

Robert Laffont – 2011 – 220 pages

Le sous-titre du livre est « *Mille et une informations essentielles et dérisoires à comprendre en un clin d'œil.* » Ouais ... quant aux mille choses « *indispensables* », ça reste à voir et à comprendre ...

Les bases de données utilisées par l'auteur sont souvent univoques et manquent de perspective. Apparemment, peu de vérifications et de recoupements ont été faits.

P.26, on apprend qu'un occidental « *moyen* » émet 11 t de carbone par an, contre 9 pour une grosse voiture.

P.36, est présentée l'évolution du triangle amoureux en 1970, 1980, 1990 ... mais on a le sentiment que c'est « *européocentré* », sans discernement.

PP 58-59, le lecteur trouvera un panorama baptisé « *genre-ologie du rock* ». Ça ressemble à un dédale mais sans doute que les initiés s'y retrouveront.

PP 74-75, c'est un schéma de la montée des eaux, dont l'origine n'est pas explicitée et qui noierait successivement Venise, Los Angeles, Saint-Pétersbourg ... jusqu'à Londres et Taïwan. Sans doute cela tient-il à la fonte totale des glaces de l'Antarctique, ce qui frôle l'imbécilité.

Plus crédibles apparaissent les PP 112-113 où sont présentées les morts recensées au 20^e siècle sur la Planète. Ainsi, il y aurait eu 124 Millions de mort du fait des guerres et 1,390 Milliard du fait des maladies ou encore 70 Millions dues au suicide. Néanmoins, il est mentionné en tout petits caractères « *Données grossières. Certaines sont des conjectures et des extrapolations* ». Mais c'est comme cela pour bien des schémas présentés. Quant à la page 117, elle nous annonce les durées de péremption de produits alimentaires ; on trouve ainsi 1 an pour le poivre noir ... alors qu'on en a trouvé intact dans des mausolées vieux de 4 à 5000 ans !

Pour le côté fleur bleu, on lira P.129 l'évolution du mariage en Occident, présentée comme « *historique* » sans qu'on sache quelles sont les références de recherche.

Voilà, c'est plein de couleurs, plein de « *flashes* » et ça plaira sans doute à un public avide de sensations lumineuses. Quant aux données elles-mêmes, elles restent quand même sujet à bien des interrogations quant à leur crédibilité.

PhS

Effondrement de dictatures au Maghreb, crises des dettes souveraines, terrorisme mondialisé, affaire Wikileaks... Ces convulsions sans lien évident se succèdent à un rythme effréné, détraquant nos grilles de lecture, affolant la boussole de notre jugement. Annoncent-elles un ordre nouveau ? Peut-on leur trouver un sens ?

L'Histoire a connu des phases d'accélération vertigineuses qui, avec le recul, s'emboîtent dans une parfaite continuité. Quelquefois visible, quelquefois dissimulé, le fil rouge de ce continuum est la puissance, qui en tisse la trame et qui, aujourd'hui comme hier, définit l'ordre du Monde.

Le livre explore les transformations de ce concept central du système international, en examine les fondements, en dégage les règles, énonçant cette « grammaire de la puissance » qui gouvernera sa redistribution au 21e siècle.

Au cœur de cette notion il y a le rapport à l'innovation, dont les avancées soudaines ébranlent vigoureusement le statu quo. L'« âge de l'information » est ainsi synonyme d'affaiblissement de la puissance jusqu'à lors largement logé dans les mains des Etats.

Pierre BUHLER

**La puissance au 21e siècle
CNRS – 2011 – 510 pages**

Quel ouvrage impressionnant !

Pierre Buhler ne se contente pas de fournir des données, des évolutions constatées, des relations croisées, il analyse, il spéculé, il projette...

Ainsi de la théorie du « réalisme politique » [Morgenthau] qui postule qu'il existe des « lois objectives gouvernant la politique » qui ont leurs racines dans la nature humaine, laquelle n'a pas changé depuis que les philosophes grecs ou chinois ont essayé de les comprendre. Invariante à travers les âges, cette nature humaine est marquée par l'égoïsme des individus, leur volonté de domination sur les autres, leur soif de pouvoir, qui déterminent leur conduite, depuis la cellule familiale jusqu'à l'Etat. Il n'y a donc pas de raisons pour que la politique internationale soit exempte de ces caractéristiques. Les manifestations en sont sans doute différentes – moins violentes dans l'ordre intérieur que dans l'ordre international – mais il ne s'agit que d'une différence de degré et non de nature.

PB reprend à son compte les observations empiriques de Robert Cooper, diplomate britannique, mettant en perspectives une stratification des Etats en fonction de leur développement historique.

Le premier des trois grands ensembles est défini par des constructions pré-étatiques et post-impériales, formations fragiles dont l'autorité centrale est défiée par des régions insoumises, des factions, des « chefs de guerre ».

Le monde « moderne », engagé dans une phase d'industrialisation rapide, est l'incarnation du système interétatique classique, « westphalien », ordonné par l'équilibre, par la force garante de la souveraineté et de la sécurité, réglé, également, par la charte de l'ONU et les procédures pour en faire respecter les prescriptions.

Le monde « postmoderne », est formé par la communauté des Etats aux économies avancées, et est bien illustré par la construction européenne. Fondée sur les principes d'interférence mutuellement acceptée dans les affaires intérieures, de transparence réciproque, de sujétion des conduites étatiques à des disciplines consenties et à un ordre juridictionnel agréé, de partage de la souveraineté...

Cette subdivision simplifiée du monde réel en trois logiques de conduites étatiques introduit l'idée que l'ordonnement de la puissance revêt des formes différentes selon le monde où elle se déploie, laissant un large champ ouvert à de nouvelles formes et à de nouveaux acteurs.

On apprend dans le livre de PB que des Etats diplomatiquement actifs comme le Royaume-Uni, la France ou les USA sont liés par quelques dix mille traités et accords, bi- ou multilatéraux. Hors règlements européens, les dirigeants français concluent bon an mal an 500 accords internationaux.

La notion de géopolitique a retrouvé dans le monde académique comme dans celui de la politique une crédibilité perdue, abjurant l'instrumentalisation de la géographie par la politique au profit d'un retour à une analyse plus distanciée et plus scientifique des rapports entre le « *sol et l'État* ». Cette nouvelle géopolitique a confirmé, à l'occasion de la dislocation de l'URSS et de la Yougoslavie, la permanence des invariants de la géographie politique derrière les faux-semblants et les trompe-l'œil des idéologies.

De son côté, la démographie relève de la « *longue durée* » braudélienne qui façonne, sous l'écume de l'agitation humaine, le temps et l'espace du Monde. Rebelle aux entreprises d'ingénierie, obéissant à des lois que l'esprit humain n'est toujours pas arrivé à déchiffrer [*Dans ce cas, ce ne sont pas des lois scientifiques, NDL*], elle figure néanmoins au cœur de ce rapport humain qu'est la puissance. Les dynamiques qui l'affectent pétrissent sans cesse ce matériau dont se muscle la puissance. « *Il faut des hommes pour faire des sociétés comme il faut des pierres pour faire des palais ; mais la qualité d'une architecture ne dépend pas du nombre de pierres utilisées.* » [Hervé Le Bras] Certes, mais lorsque le nombre est transformé par la qualité, lorsque la qualité rencontre le nombre, la face du Monde en est changée.

En ce qui concerne la situation présente de l'UE, l'auteur remarque que la crise a confirmé le bien-fondé des doutes sur la pertinence d'une union monétaire réunissant des économies aussi disparates. Elle a rappelé brutalement que l'Eurozone ne répondait pas aux critères classiques définissant la zone monétaire optimale : niveaux de développement comparables, intégration commerciale poussée, mobilité de la main-d'œuvre, flexibilité des salaires, convergence fiscale, intégration politique.

Abordant la puissance des réseaux, Pierre Buhler présente le concept de soft power cher à Joseph Nye. Notion difficile à traduire qui se définit par opposition, ou par contraste, avec le hard power, expression de la force militaire, bien sûr, mais embrassant toutes les actions qui, sans qu'il soit fait usage de cette force, relèvent de la coercition : intimidation, menace, sanctions, avantages consentis...

Le concept procède d'un raisonnement de décideur public, implicite dans sa propre définition de la puissance comme « *la capacité d'obtenir un résultat recherché et d'altérer les comportements des autres protagonistes dans ce sens, et ce pour un coût acceptable.* »

Sur ce sujet précis, nous renvoyons le lecteur au livre de Frédéric Martel « *Mainstream* » dont une NDL est parue dans **FuturWest n°37** et pour lequel une conférence a eu lieu en Mars 2012 à Quimper => <http://www.futuroouest.com>

Tous les Etats développés sont conscients de la corrélation entre les dépenses consenties en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, et leur position dans l'économie de la connaissance. Cependant, seul un petit nombre d'entre eux poursuit des politiques volontaristes d'investissement dans ce domaine et parvient à se détacher nettement du peloton : USA (5,9 % du PIB), Israël (6,6 %), Sud-Corée (5,8 %), Suède (5,4 %), Finlande (5,3 %), Japon (4,9 %). En UE, la moyenne est de 3,3 % et – hors les Scandinaves -, la fourchette va de 1,9 % à 3,6 %. Les discours sur la « *R&D* » stratégique ne sont pas toujours suivis de politique cohérente, comme en France...

Sur le terrain de la « *puissance privée* » - hors de celle des transnationales - des acteurs privés inattendus ont fait irruption, fondations philanthropiques pourvoyeuses de bien public international, dotées de moyens colossaux. Avec des donations annuelles moyennes de 3,6 G\$, la Fondation Bill & Melinda Gates a transformé le paysage de l'action publique internationale, notamment dans le domaine de la santé, où ses interventions sont du même ordre de grandeur que celles de l'OMS.

Anciens chefs d'Etat – Bill Clinton, Nelson Mandela...-, rocks stars comme Bono, Geldorf..., entrepreneurs à succès des économies émergentes, en Inde, en Chine, au Brésil, ajoutent eux aussi, avec des fondations ad hoc, leur empreinte à l'espace politique défriché par les ONG.

Dans un chapitre consacré à « *L'Europe et la puissance : la force par la norme* », l'auteur constate effectivement que l'Union Européenne apparaît aux yeux de bien des habitants de notre

Planète comme une référence en matière de valeurs humanistes et de progrès social, qui plus est, en mouvement constant d'adaptation.

Le pouvoir d'influence de l'UE dépend de sa capacité à dépasser des intérêts nationaux divergents en élaborant des positions communes, même laborieusement acquises. Sa puissance à venir découlera de l'approfondissement de cette méthode, pour parvenir à une plus grande coordination, et, sinon parler d'une seule voix, tout au moins orchestrer sa polyphonie de manière cohérente.

On renverra le lecteur à la NDL parue dans **FuturWest N°41** sur le livre de Mark Léonard « *Pourquoi l'Europe dominera le 21e siècle* ».

La suprématie des USA peut-elle reposer sur la seule suprématie militaire ? Tombée de son piédestal de la stabilité hégémonique de l'économie mondiale, l'Amérique se retrouve devant le défi d'un nouveau leadership. Surprise par les retombées de cette mondialisation dont elle a été le principal architecte, elle peine à prendre la mesure de ses implications. L'Europe occidentale et le Japon s'étaient, dans les années d'après guerre mondiale, hissés aux avant-postes du développement industriel et économique en étant admis, dans une mondialisation limitée au camp occidental, au grand marché intérieur américain. Un phénomène comparable, mais à beaucoup plus large échelle, s'est produit avec la mondialisation, la vraie, qui s'est avérée être le creuset du décollage spectaculaire des économies émergentes.

Cette fois-ci cependant il ne s'agit plus d'alliés des USA, liés à eux par une dépendance pour leur sécurité, mais d'Etats à la souveraineté ombrageuse et aux intérêts bien affirmés, nettement moins convergent avec ceux de l'Amérique. Leur intégration progressive dans l'ordre international, sur des termes qui seront âprement discutés, est un premier défi à relever pour le leadership américain. Le second est la gestion collective d'un ensemble de biens publics mondiaux, dont la prise de conscience a été précipitée par la mondialisation.

Napoléon voyait dans ses victoires le sourire de la chance.

La puissance, qui s'inscrit dans la durée, ne doit rien, pourtant, au hasard, elle doit un peu au génie ou à l'audace, et beaucoup à la méthode. La puissance appartient à ceux qui en comprennent les règles, qui savent en assembler les ressources et en forger les instruments, qui savent en réinventer les formes et les modalités, bref, à ceux qui savent appliquer à leur profit la grammaire subtile et changeante de la puissance.

LF

Au slogan des nanotechnologies « manipuler les atomes », répond maintenant un projet encore plus ambitieux : « fabriquer du vivant ».

Après que la biologie moléculaire a permis de déchiffrer le code génétique et d'analyser les programmes génétiques, on envisage désormais de les réécrire pour obtenir des organismes à façon. Le projet fait rêver et stimule l'imagination des pionniers de la biologie de synthèse. Ils promettent de transformer le charbon en méthane grâce à des bactéries reprogrammées, de ressusciter des mamouths et pourquoi pas des humains... Après les industries mécaniques et les industries chimiques, verrons-nous un nouvel âge industriel, celui des machines biologiques ?

Ces promesses sont-elles crédibles ? Et si tel est le cas, que dire des dangers de ces nouvelles technologies et comment en maîtriser les risques ? Cette biologie est-elle conforme à nos valeurs culturelles et éthiques et est-ce celle que nous souhaitons pour notre société ?

Bernadette BENSAUDE-VINCENT & Dorothee BENOIT-BROWAEYS

Fabriquer la vie / Où va la biologie de synthèse ?

Seuil – 2011 – 190 pages

« What I cannot create, I do not understand ». Cette citation du physicien Richard Feynman (Prix Nobel), considéré comme le « père » des nanotechnologies, se trouve en bonne place dès les premières pages du livre. Quelques pages plus loin, Jean Rostand répond en rétrospective (1967) « Bon gré mal gré, du fait de la biologie, nous accédons à un autre monde – et qui ne sera ni le meilleur ni le pire. L'aspect le plus troublant de ce proche futur est assurément celui qui touche à la modification intentionnelle de l'homme par l'homme, soit qu'on utilise les méthodes de sélection naturelle, soit qu'on agisse directement sur les acides nucléiques, déterminateurs de l'hérédité... Il y a un sens de la biologie comme il y a un sens de l'Histoire. L'être humain ne peut s'empêcher qu'il n'en vienne tôt ou tard, à se regarder comme un simple matériau natif, dont il s'appliquera à tirer le meilleur parti comme aujourd'hui il s'applique à améliorer la qualité d'un acier ou d'un caoutchouc. »

Le triple rôle de la microélectronique – condition, modèle de développement et source d'inspiration – permet d'attirer l'attention sur le fait que la biologie de synthèse est avant tout une technique de production matérielle. Alors que la biologie moléculaire a permis de passer de la réalité matérielle des organismes au logiciel du code génétique, la biologie de synthèse fait retour du logiciel au matériel et emprunte largement des concepts à l'informatique.

Il ne s'agit plus seulement d'intervenir sur des processus naturels pour comprendre leur structure ou fonctionnement. Il s'agit de fabriquer des vivants pour voir ce qu'ils peuvent faire. Tout comme la chimie de synthèse a pu produire des substances qui n'existaient pas dans la nature [NDL = Sur Terre !], la biologie de synthèse se donne pour but de produire des vivants qui n'existent pas dans la nature [Bis]. Dans les deux cas, les enjeux cognitifs se mêlent aux enjeux commerciaux et industriels.

Alors que les pionniers du MIT (Massachusetts Institute of Technology) cherchent avant tout à faciliter cette ingénierie génétique, d'autres acteurs de la biologie de synthèse ont d'autres ambitions : comprendre les origines de la vie, remplacer l'évolution ou sauver la vie elle-même ! L'idée d'une communauté homogène de biologistes de synthèse est clairement erronée.

Les objectifs qui drainent les investissements concernent quatre secteurs : l'énergie avec la production de biocarburants (hydrogène, éthanol...) ; la pharmacie avec des organismes transformés en usines à médicaments ; la chimie en général, avec la synthèse de molécules complexes ou de

nouveaux matériaux (*tissue engineering*) ; la détection de substances (micro-organismes sentinelles) ou la décontamination de l'environnement (*pièges à arsenic*). La biologie de synthèse attire donc des investissements dans la mesure où elle apparaît comme la solution miracle qui devrait permettre de relancer la croissance, tout en préservant l'environnement. Tout comme les nanotechnologies, ou comme la géoingénierie, elle fonctionne sur l'espoir de résoudre les problèmes posés par les technologies d'hier grâce aux technologies de demain.

Le domaine de la biologie de synthèse et ses fantasmes n'échappent pas aux déterminations périphériques. La revendication libertaire teintée d'un vague relent antireligieux est avant tout une affirmation d'une volonté de création artistique. Nourris des mouvements de fiction biotech, ces groupes ont organisé un programme off en marge d'un concours officiel (*iGEM 2009*). Ils échangent sur le Web leurs recettes technologiques. Ainsi trouve-t-on en ligne le « *manuel du parfait biohacker* » ou « *initiation à la biologie de synthèse* ». Ils peuvent s'amuser à bricoler des microscopes à dix dollars ou à récupérer des appareils à PCR (*Polymer Chain Reaction*), ils n'iront pas au-delà des gadgets spectaculaires car la biologie de synthèse présuppose toute une infrastructure high-tech.

Impertinente ou non, la question des représentations implicites qui sous-tendent l'activité des biologistes de synthèse vaut la peine d'être posée. Qu'est-ce qu'un vivant produit par design ? Quel est son rapport au monde ? Quel est le rôle, la mission, la responsabilité du designer ?

In fine, il ne suffit pas d'inventer une génération nouvelle d'artefacts pour innover. La révolution biotechnologique annoncée requiert beaucoup plus la synthèse in vitro et in silico de machines vivantes à dépolluer ou fabriquer des médicaments et biocarburants. Les ingénieurs du vivant auront à apprendre de nos ancêtres lointains qui ont domestiqué des plantes et des animaux que pour mettre des vivants au travail, il faut non seulement les faire naître mais les nourrir, les dompter, les soigner, les réparer...

Aldous Huxley avait écrit *Le meilleur des mondes* en 1931. Lors de la nouvelle édition de 1946, son éditeur lui avait demandé de modifier son avant-propos à la lumière des usages de la bombe atomique à Hiroshima et Nagasaki. AH avait refusé, arguant que les évolutions de la biologie – au cœur de son ouvrage de fiction – étaient plus importantes que l'usage de l'atome = « *Aucun scientifique responsable n'a publié les plans précis de la bombe tandis que la révélation de la séquence du virus mortel est largement plus dangereuse.* »

Renvois proposés :

Claude ALLEGRE « *La science est LE défi du 21e siècle* », NDL dans **FuturWest n°34** ;

Miguel BENASAYAG « *Vers la virtualisation du vivant* », NDL dans **FuturWest n°38** ;

Dominique BOURG « *Vers une démocratie écologique* », NDL dans **FuturWest n°38**.

LF

MEMOIRES DU FUTUR

suite

La révolution industrielle fondée sur le pétrole et les autres énergies fossiles est entrée dans une dangereuse fin de partie : les prix énergétiques et alimentaires grimpent, le chômage reste élevé, l'endettement des consommateurs et de l'État monte en flèche, la reprise ralentit. Confrontés à la perspective d'un second effondrement de l'économie mondiale, l'humanité cherche désespérément un plan stratégique capable de la conduire vers un avenir économique durable.

L'auteur monte que la fusion de la technologie de L'Internet et des énergies renouvelables peut créer une puissante dynamique de « troisième révolution industrielle ». Il nous demande d'imaginer un monde où des centaines de millions de personnes produisent leur énergie verte à domicile, au bureau, à l'usine et la partagent sur un « Internet de l'énergie », de la même manière que nous partageons en ligne de l'information.

L'auteur explique comment les cinq piliers de la troisième révolution industrielle vont créer des milliers d'entreprises et des millions d'emplois ; ils vont aussi impulser une réorganisation fondamentale du pouvoir hiérarchique au pouvoir latéral va changer notre façon de commercer, de gouverner la société, d'éduquer nos enfants et de nous engager dans la vie civique.

La vision de l'auteur influence déjà la communauté internationale. Le Parlement européen a publié une déclaration officielle appelant à la mettre en œuvre, et certains Pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine préparent leurs propres initiatives pour opérer une transition rapide vers ce nouveau paradigme économique.

Jeremy RIFKIN

La troisième révolution industrielle **Les liens qui libèrent – 2012 – 415 pages**

Le premier chapitre aurait pu être très résumé. Il sacrifie au catastrophisme ambiant (*climat, finance, terrorisme, matières premières...*) et fait la même erreur que bien des analystes quant au « monde fini » dans lequel nous vivrions, à rebours des connaissances les plus actuelles.

Comme l'écrit JR lui-même, il propose un « *nouveau récit* ». Pour lui, les cinq piliers de la TRI (*3e Révolution Industrielle*) sont : Le passage aux énergies renouvelables + Transformation du parc immobilier de tous les continents + Déploiement de la technologie de l'hydrogène + L'utilisation de la technologie de L'Internet + Le changement des moyens de transport (*électricité*).

A propos de l'hydrogène, l'auteur signale le projet de Daimler qui prépare le marché à l'arrivée des véhicules ad hoc dès 2015. Pour lui, quels que soient les choix, les évolutions technologiques amènent le fait que le moteur à combustion interne fonctionnant aux hydrocarbures va disparaître. Nos enfants conduiront des véhicules silencieux, propres, intelligents et branchables à un réseau interactif qui sera horizontal, distribué et coopératif.

Les régimes énergétiques déterminent la nature des civilisations – leur façon de s'organiser, de répartir les fruits de l'activité économique et des échanges, d'exercer le pouvoir politique et de structurer les relations sociales. Au 21e siècle, le contrôle sur la production et la redistribution de l'énergie va passer des compagnies centralisées géantes fondées sur l'énergie fossile à des millions de petits producteurs, qui vont collecter leurs propres énergies renouvelables sur leur lieu d'habitation et échanger leurs excédents dans des communaux info-énergétiques. La démocratisation de l'énergie aura un impact profond sur l'orchestration de l'ensemble de la vie humaine dans le siècle qui vient. Nous entrons dans l'ère du capitalisme distribué.

Dans le chapitre « *au-delà du clivage droite/gauche* » déjà curieusement traité – on voit bien les limites des connaissances socioculturelles de J. Rifkin – il affirme aussi « *Comment L'Internet a tué le machisme* »...

Plus loin, on trouve aussi des digressions à partir des lois de la thermodynamique qui laissent perplexe, d'autant la fusion thermonucléaire est abordée d'une façon très succincte et peu explorée dans ses différentes conséquences.

Mais, insiste l'auteur, l'émergence de la TRI introduit une conception très différente des pulsions de l'espèce humaine et des postulats qui régissent son activité économique. La nature distribuée et coopérative du nouveau paradigme économique impose un réexamen fondamental de la haute considération dont jouissaient à l'époque précédente les rapports de propriété privée sur les marchés. Le passage de la relation vendeur-acheteur au rapport fournisseur-usager, et de l'échange de propriétés sur des marchés à l'accès à des services pour un temps déterminé dans des réseaux, nous fait voir la théorie et la pratique économique sous un tout autre jour.

Le passage de la centralisation de la deuxième révolution industrielle à la latéralité de la troisième impose une refonte du système éducatif. Repenser les concepts fondamentaux qui régissent l'éducation et la pédagogie qui les accompagne ne sera pas simple. Des enseignants dans le Monde entier commencent à peine à restructurer l'expérience scolaire afin qu'elle soit pertinente pour des jeunes qui doivent apprendre à vivre dans une économie distribuée et coopérative, nichée dans un Monde biosphérique. Est-ce que J.R. n'aurait pas eu intérêt à relire Ivan ILLICH « *Pour une société sans école* » ?

Si l'ère industrielle mettait l'accent sur les valeurs de discipline et de travail acharné, l'autorité hiérarchique, l'importance du capitalisme financier, les mécanismes du marché et les rapports de propriété privée, l'ère coopérative privilégie le jeu créatif, l'interactivité pair à pair, le capital social, la participation à des communaux ouverts et l'accès à des réseaux mondiaux.

La TRI va se développer à bon rythme au fil des prochaines décennies, atteindre probablement son point culminant vers 2050 et y rester, en plateau, dans la seconde moitié du 21e siècle. Selon J.R., notre tâche cruciale immédiate est de mettre le capital public, le capital privé et tout particulièrement le capital social de l'humanité au service d'une mission : faire passer le Monde à une économie de troisième révolution industrielle et à une ère post-carbone. Il nous faut penser en famille étendue mondiale...

Est-ce que Alvin TOFFLER disait autre chose dès 1980 dans son ouvrage majeur « *The third wave* », d'une portée bien plus pragmatique que celui de Jérémie RIFKIN qui ressort quand même très souvent à des incantations, certes sympathiques, mais largement décalées des réalités de la Planète, toutes les réalités.

Sur l'énergie « *hydrogène* », nous renvoyons le lecteur au livre de Stephen BOUCHER « *La révolution hydrogène* », NDL parue dans la revue **FuturWest n°21**, et comme contrepoint utile à la naïveté de J.R., le livre de Naomi KLEIN « *La stratégie du choc – Pour un capitalisme du désastre* », NDL dans **FuturWest n°28**.

LF

Les classes moyennes sont souvent considérées comme le noyau stable de la société. En réalité elles sont le lieu où s'expriment les aspirations les plus intenses à l'ascension sociale et les craintes les plus aiguës face au déclassement. Aiguillonnées par la peur de tomber et le désir de s'élever, elles ont su maintenir leurs positions tout au long des dernières décennies, au terme d'une compétition sans merci pour les statuts les plus protégés, les quartiers les plus sûrs et les diplômes les plus valorisés. Dès lors, ces « nouvelles classes moyennes » se caractérisent par trois traits fondamentaux : leur centralité sociale, leur dynamisme, leur position d'arbitre. Incarnant à la fois une « France qui tient » et une « France qui monte », elles sont essentielles pour comprendre les transformations de notre Pays et son avenir politique immédiat.

Dominique GOUX & Eric MAURIN
Les nouvelles classes moyennes
Seuil – 2012 – 125 pages

Dans un récent essai « *La France d'après – rebondir après la crise* », Guillaume DUVAL (**FuturWest n°41**) pointe pour ces dernières années en France : la remontée spectaculaire des inégalités et le frein à l'ascension sociale. La France est beaucoup plus inégalitaire qu'elle ne le croit.

Entre les deux extrêmes, les plus riches et les plus pauvres, il y a la moyenne – cette fameuse classe moyenne. Celle-ci n'est pas aussi stable ni aussi homogène qu'une analyse simpliste pourrait le faire croire, d'où le titre de l'essai « *Les nouvelles classes moyennes* ». Les auteurs, une sociologue (DG) et un économiste (EM) se sont attelés à l'exploration.

A les lire, il n'est pas aisé de bien définir cette catégorie de Français. Pourtant, en cette période de campagne électorale (Avril - Juin 2012) nous entendons tous les jours que telle ou telle mesure du programme d'un candidat vise à lui attirer la faveur des classes moyennes, ou inversement que les classes moyennes seront fortement touchées par les prélèvements envisagés, pour un autre prétendant. Ainsi sont évoquées les classes moyennes, qu'il s'agisse des salaires, des prélèvements sociaux, des niches fiscales, des réformes du système éducatif, des politiques de la ville ou du logement, etc. Dans un quotidien (26 Mars 2012), Jean BOISSONNAT commençait son éditorial par cette phrase « *On comprend que les candidats à l'élection présidentielle fasse la chasse aux classes moyennes* ». L'ouvrage de DG-EM est donc une opportunité en ce début d'année.

Il y a peu de définition qui fasse l'unanimité pour recouvrir la notion de « *classes moyennes* » car elles agrègent des groupes sociaux extrêmement divers et suivant les critères retenus le label « *classe moyenne* » peut aller de 30 à 60 % de la population totale. Elles se caractérisent par trois traits fondamentaux : leur dynamisme, leur centralité sociale, leur position d'arbitre. Si elles peuvent être considérées comme le noyau stable de la société, la définition de leurs frontières n'est pas aisée. Les auteurs y consacrent le premier chapitre de l'ouvrage en pointant l'importance des notions de promotion sociale due à la compétence, la stabilité du statut mais aussi de la crainte du déclassement lié à la fragilisation des emplois et des activités économiques. Leur analyse révèle le rôle structurant de la formation initiale et des diplômes pour la promotion et le maintien au sein des classes moyennes avec des incidences très fortes sur le comportement des parents vis-à-vis de l'accès aux diplômes pour leurs enfants.

Depuis les années 1980 la société française a subi de profonds bouleversements : mondialisation, désindustrialisation, démocratisation de l'enseignement, renouvellement des emplois au sein des entreprises (*renforcement des fonctions études, recherche, commercialisation, au détriment des fonctions de productions*), insécurité de l'emploi privé par rapport à l'emploi public, etc. Porté par la transformation des entreprises, le salariat intermédiaire (*le cœur des classes moyennes*) a continué à grossir.

Les classes moyennes se trouvent ainsi, à nouveau, à un tournant de leur histoire. Malgré un maintien relatif des rémunérations, notamment vis-à-vis des cadres, les professions intermédiaires ont un sentiment de recul de leur position dans la hiérarchie sociale. Elles représentent de moins en moins une forme d'élite et de plus en plus une moyenne. L'ombra planant sur l'avenir alimente un sentiment d'insécurité avec en contrepartie la mise en place de stratégies défensives.

A force d'études statistiques complexes les auteurs nous montrent qu'en réalité les « déclassés » restent très minoritaires et que les classes moyennes, si elles ont perdu le prestige dont elle jouissaient naguère, leur situation reste objectivement très enviable : moins de chômage, moins de précarité, un meilleur accès à la formation et à la promotion interne... Ce résultat est probablement obtenu par le dynamisme dont font preuve ces classes.

Le dynamisme se rencontre en particulier dans l'importance que les classes moyennes attachent à la compétition scolaire pour leurs enfants. Dans cette compétition, il s'agit à la fois de conserver leur avantage sur les classes inférieures, familles d'agriculteurs et d'ouvriers, et de grignoter une partie de leur retard sur les classes supérieures, au prix de scolarités plus longues, de sacrifices plus importants et d'un rapport à l'école plus âpre que jamais. Cette stratégie est appliquée par les différentes générations d'après-guerre qui ont su tirer le meilleur parti des politiques nationales pour élever le niveau de formation : collège unique, évolutions scolaires initiées en Mai68, création de nouveaux baccalauréats professionnels, multiplications des filières universitaires, etc. Le bilan des décennies récentes est loin d'être défavorables aux enfants des classes moyennes, ce qui autorise les auteurs à écrire que les enfants des classes moyennes n'ont subi aucun déclassement scolaire au fil des générations ; ils ont tendance à combler une partie de leur retard sur les enfants de cadres.

Néanmoins, il reste un bastion à investir, celui des grandes écoles. Les inégalités d'accès à l'élite scolaire restent très élevées, mais elles ont tendance à s'atténuer. Les familles des classes supérieures se mobilisent pour maintenir, ne serait-ce que partiellement, leur avance scolaire face à une concurrence de plus en plus pressante des bacheliers issus des classes moyennes. D'une manière plus générale, il est observé que les réformes de l'école, même les mieux intentionnées, se heurtent invariablement aux stratégies de résistance et de contournement des parents les plus informés. La question de l'ascension sociale n'est pour autant pas entièrement résolue car si les diplômés font beaucoup, ils ne font pas tout, les inégalités continuent à se creuser tout au long de la vie entre personnes d'origines différentes, même lorsque celles-ci ont acquis les mêmes titres scolaires. Ainsi les diplômés fils de cadres deviennent plus facilement cadres eux-mêmes, que le diplômés fils de techniciens ou de petits commerçants. Pour la première fois dans l'Histoire, dit-on, les parents des classes moyennes ne seraient pas assurés de voir leurs enfants s'élever au-dessus d'eux.

Les auteurs ont étudié de façon approfondie ce qui serait un « *déclassement intergénérationnel* ». Ils n'ont pas abouti à des conclusions pertinentes : si tassement il ya il ne serait que de très faible ampleur. De plus ils mettent en avant deux causes qui freinent l'ascension sociale.

- Un penchant général à la reproduction sociale au terme duquel chacun tend à rester dans le milieu de son enfance : la mobilité sociale (*et géographique*) est toujours potentiellement une épreuve.
- Une prédilection des enfants des classes moyennes pour les concours de la fonction publique avec recherche de la protection contre le chômage et la précarité au détriment d'emplois plus qualifiés.

Là se trouve peut-être l'un des traits les plus idiosyncratiques (*réaction individuelle propre à chacun*) de notre époque : l'idée que dans le privé personne n'est à l'abri, même armé d'un diplôme du supérieur. Le statut social des classes moyennes ne s'apprécie pas seulement aux situations professionnelles, aux niveaux de revenus, aux diplômes des enfants. Le lieu de résidence est également un élément important ; la classe moyenne veut être logée décentement et échappée aux incertitudes d'un espace urbain gangrené par la pauvreté et la précarité. Le malaise des classes moyennes est souvent attribué au fait qu'elles subiraient un déclassement résidentiel. Elles ne veulent pas d'une mixité avec les classes inférieures de la société.

L'enquête des auteurs confirme l'exceptionnelle capacité des familles des classes moyennes à se mobiliser contre toute forme de relégation territoriale et à garder leurs positions quel qu'en soit le coût. C'est ainsi qu'ils évoquent les thèmes de déclassement résidentiel, dépossession territoriale, déménagements et promotions résidentielles. Dans le domaine du logement, les classes moyennes ont su encore adopter des stratégies qui leur ont permis globalement de conserver leur statut.

Au terme de leur étude, et après avoir dressé le constat que les classes moyennes sont devenues l'un des groupes les plus importants de l'espace social, qu'elles ont une force d'adaptation au déclin et à la récession sociale, mais aussi qu'elles n'ont jamais été aussi anxieuses pour leur avenir et pour celui de leurs enfants, nos chercheurs osent s'avancer sur le terrain politique. Ils interpellent les pouvoirs politiques, notamment sur les politiques fiscales ou les transferts sociaux (*assistanat et solidarité*) qui défavoriseraient les classes moyennes, d'où la nécessité de réformer l'Etat. Cette réforme pose évidemment d'importants problèmes d'ingénierie sociale.

En période électorale, l'enjeu politique est de taille puisque les classes moyennes se situent, davantage encore qu'à d'autres époques, au centre de l'échiquier politique.

Renvois :

Signalons la publication du CREDOC « *Consommation et mode de vie* » de Mars 2012 qui apporte des éclairages sur le poids et le comportement des classes moyennes.

Et aussi, Louis CHAUVEL « *Les classes moyennes à la dérive* », NDL dans **FuturWest n°22** + Michel CARTON « *La société des savoirs* », **FuturWest n°23** + Eric DUPIN « *La fatigue de la modernité* », **FuturWest n°40**.

PQ

L'évaluation comparée des expériences menées de par le monde en matière d'attractivité et de compétitivité des territoires dans une économie globale et ouverte incite à repenser en des termes nouveaux l'articulation entre intelligence territoriale et développement régional par l'entreprise. Dans cette perspective, l'ouvrage analyse l'intelligence territoriale envisagée comme stratégie publique et collective d'appui à la coproduction du développement régional croisée aux logiques de développement territorial par l'entreprise. Son apport est original par son entrée « entreprise » et par la présentation d'expériences du développement initiées dans 20 pays d'Afrique, du Maghreb, d'Asie, d'Amérique du Nord et du sud, d'Europe et du Pacifique...

Driss GUERRAOUI & Philippe CLERC (Direction)
Intelligence territoriale et développement régional par l'entreprise
Expérience internationales comparées
L'Harmattan – 2011 - 490 pages

L'ouvrage présente les travaux d'une Rencontre Internationale organisée à Dakhla –ville du Sahara occidental sous contrôle marocain-, en novembre 2010, à l'initiative conjointe de l'Association Internationale d'Intelligence Economique et de l'Association d'Etudes et de Recherches pour le Développement. Il tire son originalité mais aussi - dans le bon sens du terme - son étrangeté de la multiplicité des approches et problématiques dont il tente de rendre compte. Il participe en effet d'une réflexion engagée par les autorités marocaines sur la manière de conduire un développement industriel régional, intégré et décentralisé à l'échelle du Royaume (*dans le contexte naissant des printemps arabes...*). Il constitue, en même temps, un moment fondateur de la structuration internationale des réseaux de promotion de l'Intelligence économique à l'échelle des territoires, que vient illustrer la « *déclaration de Dakhla* » publiée en conclusion. La somme des contributions présente des réflexions et expériences d'experts, de chercheurs, d'acteurs publics et privés, locaux, régionaux, nationaux et internationaux, de réseaux d'entreprises, d'agences régionales de développement, d'associations professionnels ou d'institutions internationales issus d'une quinzaine de pays et des 5 continents.

Chaque contribution vient éclairer une facette du concept multiforme « *d'Intelligence territoriale* » et l'ensemble de l'ouvrage donne parfois l'impression d'un double mouvement conjoint d'appropriation et de définition collective et progressive du concept. Dans une première acception l'Intelligence territoriale renvoie à l'application des principes de l'intelligence économique à l'échelle d'un territoire donné. L'intelligence économique en elle-même repose sur trois piliers : la veille (*concurrentielle, technologique, réglementaire, commerciale, etc.*), la sécurité économique (*gérer la confidentialité des données sensibles*) et le lobbying. Elle répond donc à un double besoin de protection (*des informations sensibles ou du système d'information*) et à un besoin plus offensif d'acquisition d'informations pertinentes et stratégiques afin d'anticiper les changements ou les dangers, mais aussi afin d'innover ou d'identifier des opportunités.

La déclinaison des principes, méthodes et outils de l'intelligence économique à l'échelle d'un territoire peut donc comporter plusieurs aspects. Le plus simple concerne promotion de l'IE auprès des entreprises du territoire et envisage le pilotage au niveau d'un territoire de l'intelligence économique. Une autre version désigne l'utilisation par un territoire (*une collectivité ou un groupe de collectivités*) des techniques utilisées par l'intelligence économique, comme pourrait le faire une entreprise. Cela peut se traduire par une veille endogène et exogène et par des opérations bien pensées de marketing territorial. Une troisième version que l'on peut qualifier « *d'intelligence économique territoriale* » se propose d'adapter les méthodes et outils propres au monde des entreprises aux besoins du développement économique d'un territoire. Il s'agit alors d'inculquer une culture de veille et de stratégie communes aux acteurs et aux approches du développement local. Le contenu des savoirs et compétences constitutifs

d'un territoire est alors mis au service du développement d'une intelligence collective orientée vers un projet de territoire.

Le concept déborde toutefois du seul rapport à l'intelligence économique pour embrasser des visées plus vastes. Il envisage alors la conduite intelligente d'un territoire qui se développe en considérant l'ensemble des aspects de son contexte social, géographique, de ses ressources et de son organisation spatiale. Une telle approche suppose une intervention forte d'experts en matière de gestion géographique des ressources (*géographiques, sciences humaines*) ou en matière de sciences sociales (*économie spatiale, économie du développement, sociologie*). Elle peut selon les cas mettre l'accent sur des finalités plus ou moins affirmées de croissance économique ou de développement durable.

Les travaux récents impulsés par le réseau des experts européens en la matière tentent de synthétiser l'ensemble de ces approches en envisageant l'intelligence territoriale comme « la science dont l'objet est le développement durable des territoires et dont le sujet est la communauté territoriale ». Leur définition, évolutive au fil des ans, tente d'articuler les apports respectifs des sciences économiques, de la géographie, des TIC ou du management des connaissances. Elle se base sur l'amélioration de la connaissance pluridisciplinaire du territoire, afin d'en comprendre les structures et les dynamiques, au service d'une action tournée vers la maîtrise du développement. Dans cette perspective, l'appropriation des TIC et de l'information est une étape indispensable pour que les acteurs territoriaux entrent dans un processus d'apprentissage qui leur permettra d'agir de façon pertinente et efficiente.

Enfin, et de manière complémentaire aux approches précédentes, l'intelligence territoriale peut-être aussi analysée à la lumière des quatre principes fondateurs du Conseil de l'Europe : les Droits de l'Homme et la démocratie, la cohésion sociale, le dialogue interculturel et interreligieux, la sécurité et la paix.

Le panel de ces définitions permet de rendre compte de la diversité de témoignages et approches développés dans l'ouvrage. La mise en œuvre de l'Intelligence territoriale est abordée à partir d'un croisement de regards sur la manière de construire et de manager un projet de développement économique pour le territoire. Comment envisager un développement régional équilibré ? Comment orienter l'intervention publique au service de la création de dynamiques endogènes ? Les cas des régions périphériques au Vietnam, en Chine, au Canada ou au Brésil peuvent interpeller utilement nos réflexions européennes. Comment en assurer la gouvernance et trouver un mode de fonctionnement générateur de dynamique entre acteurs publics, entreprises et experts du monde universitaire ? Comment encore s'appuyer sur les concepts de l'Intelligence territoriale pour conjuguer développement accéléré et cohésion sociale et culturelle ? C'est ce que tentent les autorités de Dubaï confrontées à la tension générée par la transformation socio-économique brutale de l'Emirat, portée par la présence massive d'une population étrangère, et la nécessité de préserver la culture et l'identité locales, la cohésion et les valeurs du pays tout en s'engageant dans un processus de transition démocratique. L'intelligence territoriale se dévoile aussi à l'aune de certaines de ses origines. Le besoin de sécurisation des territoires et des activités économiques dominantes, abordé en termes stratégiques et militaires, peut aussi se révéler comme un principe structurant. Vus sous cet angle la cohésion sociale ou l'aménagement du territoire apparaissent à l'occasion comme un moindre mal et comme une condition nécessaire à la poursuite de la croissance économique...

Le développement régional par l'entreprise peut emprunter de multiples chemins au regard des nombreux exemples proposés. Son approche la plus courante prend la forme des pratiques de clustering qui recherchent la création de plus-values individuelles et collectives, à partir d'une mise en commun des informations, de la mise en place de coopérations diverses entre entreprises porteuses d'une vision commune à l'échelle d'un territoire donné. C'est ce qu'illustre le cas du cluster West qui rassemble les principaux acteurs agro-alimentaires des régions de l'ouest français autour d'une double préoccupation : se promouvoir à l'échelle mondiale comme l'un des pôles majeurs du secteur, engager une dynamique de croissance entre ses membres autour de l'invention collective du « *bien manger durable de demain* ».

La diversification économique passe aussi par l'utilisation efficiente de l'information et par l'art de combiner la compréhension des savoir-faire locaux avec les connaissances techniques et

scientifiques disponibles à l'échelle mondiale. La transformation d'un savoir faire-patrimonial autour du cactus, dans le sud Maroc, pour faire émerger un pôle d'innovation économique et technologique procède de cette capacité à identifier et à s'approprier l'information - en l'occurrence les brevets disponibles à l'échelle mondiale - pour accélérer le développement d'une zone périphérique.

Le développement peut également être facilité par la manière dont une entreprise a priori exogène et fortement tournée vers des problématiques nationales ou internationales se soucie de sa bonne insertion dans le territoire, auprès de la population locale. La manière dont le groupe OCP, l'un des principaux groupes phosphatiers du Maroc interroge les attentes qu'il suscite auprès des jeunes de ses régions d'implantation apporte en soi une amorce de développement plus intégré et respectueux de la population locale et de ses besoins.

Au final, l'articulation entre l'intelligence territoriale et les problématiques de développement régional par l'entreprise tente de proposer des outils nouveaux pour le pilotage complexe des territoires. Elle cherche à combiner les besoins multiscalaires des entreprises (*en termes de recherche, de production, de commercialisation ou d'environnement local de travail favorable*) et les défis d'attractivité, de développement endogène ou de durabilité des territoires. Face aux crises et mutations en cours ces derniers doivent non seulement se réapproprier leur destin mais ils doivent passer du statut de simples supports de l'activité économique à celui de véritables leviers de développement. L'enjeu est donc, grâce à de nouveaux modes de fonctionnement, grâce à l'acquisition d'une capacité de pilotage stratégique ou à l'invention de coopérations inédites, de recomposer les chaînes de valeurs au niveau local et à partir de celui-ci.

Renvois :

Olivier MONGIN « *La condition urbaine dans la mondialisation* », NDL parue dans **FuturWest n°20**

Martin VANIER « *Le pouvoir des territoires* », **FuturWest n°28**

Mathieu CROZET « *La nouvelle économie géographique* », **FuturWest n°34**.

CD-V

L'impossible hier est-il devenu le possible d'aujourd'hui? Produire des cellules artificielles, recomposer l'ADN, transformer nos cerveaux en machines artificielles, voir directement nos pensées sur écran, réparer notre corps à l'infini grâce aux nanotechnologies jusqu'à repousser la maladie, la vieillesse, puis la mort... s'agit-il de science ou de fiction? Comment penser ces mutations scientifiques associées à la révolution numérique, à la mondialisation, à l'écologie triomphante, à notre responsabilité planétaire? Sommes-nous face à une prospective caricaturale ou à une étape nouvelle dans l'histoire de l'humanité?

Pour répondre à ces questions, Monique Atlan et Roger-Pol Droit ont entrepris un tour du monde scientifique dans les laboratoires des chercheurs les plus réputés. Du MIT au Collège de France, de Stanford à Saclay, de Harvard à l'École normale supérieure, à New York, Londres ou Hambourg, leur enquête sans équivalent fournit une boussole irremplaçable et accessible à tous pour identifier les carrefours de pensée et les choix qui nous attendent.

Dans ce grand chantier du 21e siècle, ils font dialoguer les disciplines et confrontent les points de vue pour renouveler cette question philosophique centrale : qu'est-ce que l'humain?

Monique ATLAN & Roger-Pol DROIT
HUMAIN (Ces révolutions qui changent nos vies)
Flammarion – 2012 – 560 pages

Un ouvrage à éviter pour ceux qui souhaitent ardemment des certitudes ! Ici ce ne sont que des possibles rencontrant d'autres possibles, tous défendus avec force par leur auteur et ouvrant sur des lendemains radieux... souvent contradictoires. Nanotechnologies, OGM,... autant de bouleversements techniques et industriels qui déjà nous interrogent. Que dire des nouveaux venus les NBIC (Nanotechnologies, Biotechnologies, Intelligence artificielle et sciences Cognitives), dit aussi la «*Grande Convergence*» pour signifier l'intrication de plus en plus étroite de ces techniques et les espoirs qui les accompagnent, et pour certains les inquiétudes. Découvertes venant nourrir l'idéologie «*transhumaniste*» américaine ou le questionnement européen sur l'idée de connaissance; scientifiques pour qui le faisable sera fait ou philosophes s'interrogeant sur les effets de ces travaux sur l'homme et la représentation que nous en avons... Voilà l'ouvrage rêvé pour les amateurs de questionnements. Multiples!

Naturel ? Artificiel ? L'entraînement sportif plus quelques vitamines, un séjour en caisson hypobare, une transfusion de son propre sang, de l'OPE, quand passe-t-on du préparé au dopé, du naturel à l'artificiel? Qui tranche ? Le droit, la morale, le bon sens ? Lifting, réparation du visage, greffe complète du visage où se transforme l'identité de la personne ? Change-t-elle ? Greffes d'organes artificiels, rotule, cornée, cœur, sang, mémoire additionnelle, demain (?) cerveau... où change-t-on de personnalité ? Cesse-t-on d'être humain ? Interventions au niveau même de «*l'écriture*» de la vie, bricolage biologique, arrangements, modifications de morceaux d'ADN, reprogrammation cellulaire, arrêt du vieillissement, création de nouvelles bactéries...fin de la mort ? Création de la vie ? Perte de la frontière entre le vivant et le non-vivant, entre le possible et l'impossible. Où se situe la frontière de l'humain ?

L'homme n'est pas qu'un corps, il est aussi une «*machine pensante*». Quid des robots? Ceux qui fabriquent nos voitures, OK. Mais ceux qui peuvent se réparer, se dupliquer, inventer une «*machine*» plus «*compétente*» qu'eux-mêmes? Mais ceux qui sont à notre service domestique et qui ont un visage humain, expressif, quelles relations établir avec eux? S'ils manipulent des symboles abstraits sont-ils intelligents ? S'ils répondent à nos émotions par des signes d'émotion sur leur visage doit-on les considérer comme humains ? Ont-ils une conscience émergente ? Quel vivre ensemble définir ? Est-ce notre vulnérabilité, seule, qui nous fait humain ?

Et notre cerveau est-il un super calculateur ? Un outil rationnel ? Est-il plutôt un outil de connexion, conduit par nos affects ? L'activité neuronale du cerveau est-elle liée uniquement aux gènes ou aussi à l'épigénèse ? La conscience de soi chez nous, comme chez les grands de singes, naît de l'activité des neurones-miroirs, ce qui signifie que « *le sujet est un reflet de l'autre... le cerveau n'est animé que par rapport à l'autre.* » « *L'émotion est absolument essentielle.* » Deux formes d'homéostasies maintiennent l'équilibre : une purement biologique qui permet aux émotions de maintenir l'équilibre physiologique du corps, l'autre socioculturelle qui permet le développement du soi autobiographique. L'homme ne serait-il homme que par la culture ?

Le fonctionnement cérébral est « *géré par des lois de statistiques et de probabilité. Il n'y a pas du tout d'équilibre.* » Les fonctions cognitives sont des propriétés émergentes, « *il n'y a plus du tout de rupture épistémologique entre l'homme et l'animal.* » L'homme réfléchit, se projette en tant que membre d'un collectif, ce qui le définit « *c'est toujours la projection, la projection dans le futur.* » Ce qu'on appelle la conscience n'est qu'un faux problème, « *c'est seulement un état particulier du traitement de l'information dans lequel l'information est devenue disponible.* » « *Ce qui est très spécifique aux humains c'est la capacité symbolique.* » Ces messages des neurosciences venus de ce que le cerveau donne à voir, en supposant une visibilité intégrale, n'épuisent pas toute la réalité du cerveau, ils entraînent « *une contradiction entre deux registres : le cerveau est une chose, la pensée une représentation.* » Alors, l'homme dévoilé par la science ou ayant une part d'ombre, une part psychique ?

La psychanalyse montre que « *l'esprit ne peut se connaître lui-même intégralement.* » « *Le savoir scientifique n'est pas le savoir sur la réalité objective. C'est seulement le savoir de ce qui se prête au traitement par la méthode scientifique.* » La disparition de cette part insaisissable, de cette part tragique en tout homme, de son intériorité signifierait-elle la disparition de l'homme en tant que sujet ?....

Puis parmi d'autres thèmes :

L'écologie – l'étude de notre maison commune – conduit, à travers l'approche systémique, à repenser, à changer ensemble les représentations de l'humain et de la nature. Sortir de la perspective humano-centrée d'une planète, d'une nature pour nous. La brevetabilité du vivant questionne la sphère du droit, l'interpelle. Conduit à repenser, ou penser, les droits de l'homme, ceux de l'animal, des plantes et même des paysages, mettant en cause la séparation entre les personnes – pouvant passer entre elles des contrats – et les choses, ou animaux – dont les hommes sont maîtres à travers le droit de propriété.

Dans cette maison commune, les ethnologues nous font découvrir des peuples qui ne voient pas le monde comme nous. Des mondes où les animaux, les plantes les montagnes parlent, communiquent entre eux et avec nous, entre autre par le rêve. Serait-il nécessaire dans cette maison commune d'apprendre à penser et à agir « *par-delà nature et culture* ». De vivre et de penser dans ce continuum ? Ou y a-t-il des « *singularités uniquement humaines, liées à l'existence, pour nous, du langage symbolique, de la rationalité, de l'infini et du monde : ce souci qui est nôtre de connaître la vérité, et la soif sans limites de connaissances.* » ?

Ce qui est interrogé tout au long des enquêtes de cet ouvrage c'est la notion de frontière. Frontière entre le naturel et l'artificiel, le vivant et le non-vivant, l'animal et l'humain, l'individuel et le collectif, le symbolique et le réel, le possible et l'impossible, le certain et le provisoire. Questions sans réponses ? Peut-être ? Mais questionnement enrichissant !

MEMOIRES DU FUTUR suite

Renvois utiles :

« *Clés pour le nanomonde* » d'André-Yves PORTNOFF, NDL parue dans **FuturWest n°30** +

« *Vers la virtualisation du vivant* » de Miguel BENASAYAG, NDL dans **FuturWest n°38** +

« *Le vivant post-génomique* » d'Henri ATLAN, NDL dans **FuturWest n°41** +

« *Quand la vie remplace le silicium (bioinformatique)* » de Dennis SHASHA, NDL dans **FuturWest n°41** également.

JP

<i>PIGASSE</i> Matthieu	<i>Révolutions</i>	Plon
<i>CYRULNIK</i> Boris	<i>Petit traité de manipulations...</i>	PUG
<i>MAGNAN</i> Christian	<i>Le théorème du jardin (cosmologie)</i>	AMDS
<i>THEODOROU</i> Spyros	<i>Identités à la dérive</i>	Parenthèses
<i>GORI</i> Roland	<i>La dignité de penser</i>	Les Liens
<i>GOLDSMITH</i> Mike	<i>Le grand livre de l'Univers</i>	Rouge&Or
<i>LAMGHARI</i> Younous	<i>L'islam en entreprise</i>	L'Harmattan
<i>GOUGEON</i> Jean-Pierre	<i>France-Allemagne : un couple en sursis ?</i>	A. Colin
<i>MESTRAL (de)</i> J-Christophe	<i>L'atome vert (thorium)</i>	Favre
<i>LLÉDO</i> Pierre-Marie	<i>Le cerveau sur mesure</i>	O. Jacob
<i>CASSOU</i> Pierre	<i>Lire le cerveau (Neuro/Science/Fiction)</i>	Seuil
<i>BERAHA</i> Richard	<i>La Chine à Paris (Enquête)</i>	R. Laffont
<i>MYRICK</i> Leland	<i>Feynman</i>	Vuibert
<i>FERGUSON</i> Kitty	<i>L'incroyable Stephen Hawking</i>	Flammarion
<i>BARRE</i> Françoise	<i>Pour un Monde sans SIDA</i>	A. Michel
<i>LOUIS-GAVET</i> Guy	<i>La physique quantique</i>	Eyrolles
<i>CLUZET</i> Alain	<i>Le climat sauvé par les villes ?</i>	L'Harmattan
<i>RICHARDSON</i> Tim	<i>Paysages d'avenir...</i>	Actes Sud
<i>BRILLET</i> Frédéric	<i>France 2012 – Etat des lieux</i>	Prisma
<i>TEULON</i> Frédéric	<i>Dictionnaire des grands économistes</i>	PUF
<i>HONNETH</i> Axel	<i>Les pathologies de la liberté</i>	Découverte
<i>TOUATI</i> Marc	<i>Quand la zone Euro explosera</i>	Ed. Moment
<i>GAGLIO</i> Gérald	<i>Sociologie de l'innovation</i>	PUF
<i>PERCEBOIS</i> Jacques	<i>Energies 2050</i>	MIEEN

BIBLIOGRAPHIE / WEB

suite

<i>SERA Régine</i>	<i>Le défi japonais : Tokyo s'ouvre au Monde</i>	<i>A. Versaille</i>
<i>BONIFACE Pascal</i>	<i>50 Idées reçues sur l'état du Monde</i>	<i>A. Colin</i>
<i>LAURENT Eloi</i>	<i>Economie de la confiance</i>	<i>Découverte</i>
<i>PETIT Héloïse</i>	<i>La mobilité professionnelle</i>	<i>Découverte</i>
<i>BENHAMOU Françoise</i>	<i>Economie du patrimoine culturel</i>	<i>Découverte</i>
<i>HUSSON Michel</i>	<i>Le capitalisme en dix leçons</i>	<i>Découverte</i>
<i>DAMON Julien</i>	<i>Les familles recomposées</i>	<i>PUF</i>
<i>CIPPOLA Carlo</i>	<i>Lois fondamentales de la stupidité humaine</i>	<i>PUF</i>
<i>AMORY Christine</i>	<i>La science au service du développement</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>BALINTOVA Helena</i>	<i>Productions et perceptions des créations culturelles</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>BARDEAU Frédéric</i>	<i>Anonymous (Pirates ou altermondialistes ?)</i>	<i>FYP</i>
<i>VIARD Jean</i>	<i>Nouveau portrait de la France</i>	<i>L'Aube</i>
<i>MATHIEU Lilian</i>	<i>L'espace des mouvements sociaux</i>	<i>Croquant</i>
<i>COHEN Laurent</i>	<i>Pourquoi les filles sont si bonnes en maths ?</i>	<i>O. Jacob</i>
<i>AMJAHAD Anissa</i>	<i>Le vote obligatoire (Débats, enjeux, défis...)</i>	<i>Economica</i>
<i>LEBOYER Olivia</i>	<i>Elite et libéralisme</i>	<i>CNRS</i>
<i>BOURGEOIS Isabelle</i>	<i>PME allemandes : les clés de la performance</i>	<i>Cirac</i>
<i>GAUTIER Arlette</i>	<i>Genre et biopolitiques</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>BABOU Isabel</i>	<i>Que serait le tourisme sans pétrole ?</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>JOXE Alain</i>	<i>Les guerres de l'empire global</i>	<i>Découverte</i>
<i>DATAR</i>	<i>Dynamiques, interdépendances et cohésion des territoire</i>	<i>Découverte</i>
<i>ATLAN Jacques</i>	<i>L'argent des pauvres, les milliards des banques</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>MARC Jean</i>	<i>Comment l'Homme quitta la Terre</i>	<i>L'Harmattan</i>

BIBLIOGRAPHIE / WEB

suite

<i>GROU Pierre</i>	<i>Pour une nouvelle industrialisation...</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>KEPEL Gilles</i>	<i>Les banlieues de la République</i>	<i>Gallimard</i>
<i>DUVOUX Nicolas</i>	<i>Le nouvel âge de la solidarité</i>	<i>Seuil</i>
<i>SAUVAYRE Romy</i>	<i>Croire à l'incroyable (sectes, etc.)</i>	<i>PUF</i>
<i>LECOMTE Jacques</i>	<i>La bonté humaine</i>	<i>O. Jacob</i>
<i>BERGER Jean-François</i>	<i>Des climats et des hommes</i>	<i>Découverte</i>
<i>GRONDEUX Jérôme</i>	<i>Socialisme : la fin d'une histoire ?</i>	<i>Payot</i>
<i>HOURS Bernard</i>	<i>Développement, gouvernance, globalisation...</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>DYSON Freeman</i>	<i>Pour une science à échelle humaine</i>	<i>Seuil</i>
<i>CHARPAK Georges</i>	<i>Devenez sorciers ! Devenez savants !</i>	<i>O. Jacob</i>
<i>BRUNÈL Didier</i>	<i>Les secrets de l'or (banques centrales)</i>	<i>Cherche Midi</i>
<i>INIESTA Ferran</i>	<i>L'islam de l'Afrique Noire</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>DUPUY Jean-Pierre</i>	<i>L'avenir de l'économie</i>	<i>Fayard</i>
<i>MOCÉLLIN Philippe</i>	<i>Démocratie participative : progrès ou illusions ?</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>KRAUSS Lawrence</i>	<i>A Universe from nothing</i>	<i>Free Press</i>
<i>ROYER Jean-Marc</i>	<i>La science, creuset de l'inhumanité</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>HULBERT François</i>	<i>En finir avec la centralisation française</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>LE BRAS Hervé</i>	<i>Vie et mort de la population mondiale</i>	<i>Le Pommier</i>
<i>DEBRU Claude</i>	<i>Une nouvelle connaissance du vivant</i>	<i>Rue d'Ulm</i>
<i>TOULOUSE Ivan</i>	<i>Technique et création</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>BAUER Alain</i>	<i>Une histoire criminelle de la France</i>	<i>O. Jacob</i>
<i>COLLETIS Gilbert</i>	<i>L'urgence industrielle !</i>	<i>Bord de l'eau</i>
<i>GERONDEAU Christian</i>	<i>Écologie, la fin...</i>	<i>Croquant</i>
<i>MATHIAS Paul</i>	<i>Libertés numériques</i>	<i>PUF</i>

BIBLIOGRAPHIE / WEB

suite

<i>LUC Irène</i>	<i>L'esprit de corruption</i>	<i>Bord de L'eau</i>
<i>ALGAN Yann</i>	<i>La fabrique de la défiance</i>	<i>A. Michel</i>
<i>BEFFA Jean-Louis</i>	<i>La France doit choisir</i>	<i>Seuil</i>
<i>DESMURGET Michel</i>	<i>TV Lobotomie</i>	<i>Max Milo</i>
<i>DAMON Julien</i>	<i>Les familles recomposées</i>	<i>PUF</i>
<i>CAGNAT Cédric</i>	<i>Politiques de la violence</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>BRAHIC André</i>	<i>La science, une chance pour la France</i>	<i>O. Jacob</i>
<i>FILLIASTRE Marjorie</i>	<i>Développement Durable et sciences sociales</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>MOISSERON Jean-Yves</i>	<i>La transition économique en Tunisie</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>DE WEVER Patrick</i>	<i>Temps de la Terre, temps de l'Homme</i>	<i>A. Michel</i>
<i>FRESSOZ Jean-Baptiste</i>	<i>L'apocalypse joyeuse</i>	<i>Seuil</i>
<i>GROUSSET Stéphanie</i>	<i>La face cachée de Harvard</i>	<i>La Doc Fse</i>
<i>MICHEL Johann</i>	<i>Sociologie du soi</i>	<i>PUR</i>
<i>HOORMANT François</i>	<i>Les intellectuels et le pouvoir</i>	<i>PUR</i>
<i>DELANNOY Sylvia</i>	<i>Géopolitique des Pays émergents</i>	<i>PUF</i>
<i>SCHAEFFER Christophe</i>	<i>Le Rugby expliqué à mon fils (Valeurs)</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>PERREZ Julien</i>	<i>Les relations communautaires en Belgique</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>DOUILLET Anne-Cécile</i>	<i>L'action publique locale dans tous ses états</i>	<i>L'Harmattan</i>
<i>PRIEUR Jean</i>	<i>L'illusion européenne...</i>	<i>L'Harmattan</i>

www.surechem.com	<i>Dix millions de molécules chimiques...</i>
www.tinyurl.com/laborsta	<i>Bureau International du Travail (Données)</i>
www.sciensas.inserm.fr	<i>Scientifiques seniors et associations de malades</i>
www.forum-srs.com	<i>Quand la Nature inspire l'Homme.....</i>
www.tropheessdd-bretagne.org	<i>7e trophées bretons du DD</i>
www.octopousse.com	<i>Le crowdfunding à la bretonne</i>
www.autocruise.com	<i>Radars de direction pour voiture</i>
www.biotecmar.eu	<i>Valorisation des coproduits de la mer</i>
www.inpn.mnhn.fr	<i>Patrimoine naturel de France</i>
http://bases-brevets19e.inpi.fr	<i>Les brevets de 1791 à 1844... !</i>
www.personnaldemocracy.com	<i>Personnal Democracy Forum</i>
http://okfn.org	<i>Open Knowledge Foundation</i>
www.cryptome.org	<i>Preliminary Transparency Report</i>
www.anonstillalive.com	<i>Villes où sont presents les Anonymous</i>
www.4chan.org	<i>Site qui a initié la démarche « Anonymous »</i>
www.pharmavigilance.fr	<i>Vigilances sanitaires (Ordre des pharmaciens)</i>
www.mk2images.com	<i>George Meliès et autres futurologues...</i>
www.france-energies-marines.org	<i>Enfin.....</i>
www.rennes-novosphere.com	<i>Réseau social pour projets innovants</i>
www.ippc.int/60years	<i>Convention internationale pour la protection des végétaux</i>
www.bit.ly/9DR5zg	<i>Projet Connectome (cerveau)</i>

www.fondact.org

Le partage des profits

www.mncp.fr

Mouvement national des chômeurs et précaires (F)

www.carceropolis.fr

Le quotidien de la surpopulation carcérale...

www.marinetraffic.com

Déplacements de navires sur le Globe

www.scmsa.eu

Société de Calculs Mathématiques

www.europe-en-france.gouv.fr

Perdu avec les fonds européens ?

www.competitivite.gouv.fr

Les pôles de compétitivité

www.memorialdelashoah.org

Pour ne pas oublier...